

**Le Caudillo
"rassure"
les siens**

page F-1



**Explosion à l'usine
CIL de Beloeil: 8
morts et 7 blessés**

page A-3



**Les Expos
congédient
Gene Mauch**

page C-1

YVON ST-GELAIS INC.
FUTURS MARIÉS
MENAGES COMPLETS
CONCIERGERIES
LUMINAIRES
525-4671

LE SOLEIL

L'Entre-Deux
discobar discret

96 PAGES 6 CAHIERS

QUEBEC, JEUDI 2 OCTOBRE 1975

79e ANNEE, No 234 PRIX 25¢

Pas un sou de plus aux municipalités

**Un écolier
tué dans
une chasse
à l'homme**

MONTREAL (d'après PC) — Un tout jeune écolier a été tué en même temps qu'un bandit à l'issue d'une chasse à l'homme démentielle dans les rues de Montréal, hier.

L'écolier, Rouis, âgé de six ans, prenait place à bord d'un minibus scolaire qu'un récidiviste armé a détourné à l'issue d'un vol à main armée dans une banque.

Le bandit, en liberté sur parole relativement à un vol à main armée perpétré un peu plus tôt cet été, a été identifié comme Denis Martel, 33 ans.

L'homme s'est présenté sur le coup de 15 heures à une succursale du nord de Montréal de la Banque Canadienne nationale, s'est emparé d'une somme de \$4.500 à la pointe du revolver et a déposé une bombe de fabrication (Suite à la page A6, 1re col.)



Collaboration Gilles Lafond

Chance à tout casser

Un jeune automobiliste du Lac-Beauport a eu la chance de sa vie en ne subissant que des blessures somme toute légères quand son automobile a éclaté en deux en frappant un poteau, hier soir, à l'une des sorties du boulevard Laurentien pour le boulevard de la Capitale. La petite voiture européenne de Jacques Bédard, 23 ans, du 39

boulevard-du-lac, a en effet été sectionnée en deux quand elle s'est littéralement enroulée autour d'un poteau de l'Hydro-Québec. M. Bédard, qui est resté coincé de longues minutes dans l'une des fractions de son véhicule, a subi une fracture de l'épaule, des coupures et des contusions au dos.

Dans l'Est du Québec, la désertion vers l'école anglaise est limitée à la région de Sept-Iles

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Le recrutement intensif pratiqué dans la clientèle scolaire francophone pour augmenter les effectifs anglophones, apparaît comme un phénomène circonscrit et limité à la région de Sept-Iles, en tout cas en ce qui concerne l'Est du Québec.

Un rapide relevé effectué, hier,

par LE SOLEIL auprès d'une bonne quinzaine de commissions scolaires francophones du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec n'indique pas une hémorragie sans précédent comme la région de Sept-Iles en vit une présentement.

Au contraire, les directeurs généraux parlent d'une certaine stabilisation de la clientèle scolaire anglopho-

ne, de diminution dans certains cas, voire de certaines demandes de parents anglais désireux d'inscrire leurs enfants à l'école française.

A Sept-Iles, les transfuges s'élèvent à 305, très majoritairement francophones, avec une minorité d'Italiens, qui fréquentent les écoles anglaises depuis quelques semaines alors que leur place devrait être dans les écoles françaises, selon les admi-

nistrateurs scolaires locaux. On en dénombre 118 de niveau élémentaire et 187 de niveau secondaire. Et ces chiffres ont été confirmés une fois de plus, hier, par les directions de la commission scolaire de Sept-Iles et de la régionale du Golfe.

Mais ailleurs, autant sur la rive (Suite à la page A6, 5e col.)

Autre nouvelle, page A-13

par Benoît ROUTHIER

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a fourni, hier, un "non" catégorique à la demande des municipalités d'un partage additionnel des recettes fiscales et des champs de taxation.

M. Garneau, qui était conférencier au congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), a dit que si les municipalités ont besoin de ressources additionnelles de revenus, il faudra s'y prendre plutôt par l'agrandissement de l'assiette fiscale.

Ses propos ne seront pas sans décevoir la majorité des municipalités qui demandent depuis plusieurs années une révision du partage de l'assiette fiscale.

Le ministre des Finances, et depuis peu titulaire du ministère de l'Éducation, a laissé entendre que "le fait de couper une tarte en dix morceaux plutôt qu'en trois ne donne pas plus de tarte au total".

Qu'il augmente les taxes

Ce à quoi le président de l'UMQ et maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a répondu que si la "tarte fiscale" du Québec n'était pas plus grande, c'est que le gouvernement n'a pas augmenté ses taxes. "Qu'il fasse comme les municipalités qui, elles,

(Suite à la page A6, 3e col.)

Autres informations
à la page B-1

Un troisième bébé Trudeau

OTTAWA (PC) — La femme du premier ministre Trudeau, Margaret, a donné naissance, ce matin, à un garçonnet. L'enfant est né à 2h30 à l'hôpital "Civic" d'Ottawa. Il s'agit du troisième garçon pour la famille Trudeau. Le bébé pesait sept livres et 14 onces.

Les deux autres enfants des Trudeau, qui étaient nés un jour de Noël, sont: Justin, en 1971 et Alexandre Emmanuel, mieux connu sous le nom de Sacha, né en 1973.

Un communiqué délivré par le bureau du premier ministre affirme que la maman et le bébé sont en bonne santé. Mme Trudeau, accompagnée de son époux, était entrée à l'hôpital entre 21h30 et 22h, hier soir.

Hier après-midi, les Trudeau avaient assisté à un récital donné par le violoniste Yehudi Menuhin et à la remise de prix d'un concours international de musique.

Mme Trudeau est âgée de 26 ans et son époux aura 56 ans le 18 octobre. Ils se sont mariés le 5 mars 1971, à Vancouver.

l'acadie
l'acadie
l'acadie

La réforme de l'éducation, arrachée de haute lutte par les Acadiens, est encore inachevée. Elle est à la fois menacée par la trahison des élites et par la majorité anglophone susceptible de retirer à la première occasion les "privileges" concédés. page A-5

sommaire

A Québec aujourd'hui	D-12
Annonces classées	F-6 à F-14
Arts et lettres	D-11 à D-13
Bandes dessinées	F-16
Bridge	F-14
Consommation	A-15
Décès	F-17
Feuilleton	F-13
Economie-finances	D-5 à D-8
Horoscope	F-15
Ma place au soleil	C-18
Mot mystère	F-6
Mots croisés	F-10
Patron	F-11
Sport	C-1 à C-11
Télévision	D-14

météo

Nuageux aujourd'hui et généralement ensoleillé demain dans les régions de l'Est du Québec. Maximum de 10 à 14.

Détails, page A-2

la crise d'octobre: cinq ans après (2) Sauf quelques détails, plus rien à révéler

Robert Lemieux

par Benoît LAVOIE

"Ce qu'il y avait d'important à dire sur la crise d'octobre 1970 a été dit. Ce sera aux militants du FLQ qui ont participé à cette crise de donner des détails additionnels sur les points demeurés obscurs, s'ils le désirent et quand ils le désireront."

C'est ainsi que Me Robert Lemieux accueille les premières questions du journaliste du SOLEIL concernant les multiples hypothèses ébauchées à gauche et à droite

depuis ce traumatisant automne de 1970.

Des théories nébuleuses sur des téléguidages des événements à partir de l'extérieur, Robert Lemieux en a cure: "Octobre 1970, dit-il, ça a déplacé bien du vent. Ça a tellement secoué de monde qu'on s'attendait encore aujourd'hui à vouloir échafauder des explications compliquées et du plus pur fantaisisme."

"Octobre 1970, ce fut simplement deux petites opérations révolutionnaires menées par deux petits

groupes de militants avec un minimum de préparation.

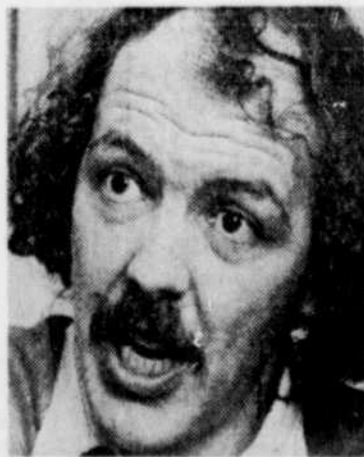
"Que les politiciens s'en soient servis à leur profit, que le gouvernement fédéral en ait profité pour tirer élégamment son épingle du jeu, il n'y a aucun doute, mais il n'y a aucun mystère sur ce qui s'est réellement passé."

S'il n'y a pas de mystère, il reste quand même des éclaircissements à apporter. Et peut-être qu'octobre 1975 pourrait en apporter, de façon inusitée certes.

Paul Rose, le personnage central de toute l'affaire, romprait le silence par-delà sa prison. Il aurait l'intention de publier en octobre une sorte d'essai historique sur le Québec et les événements d'octobre 1970, pris dans le contexte général de l'histoire du Québec.

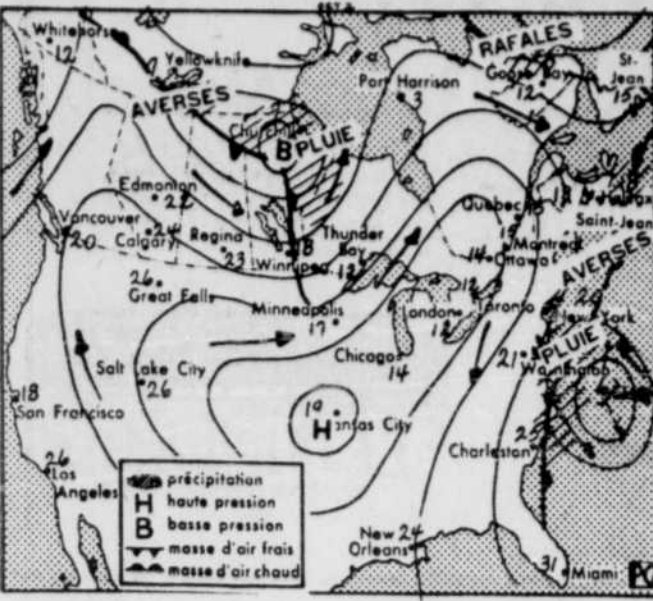
Selon Me Robert Lemieux qui en juin, au cours d'une entrevue (Suite à la page A6, 1re col.)

• Autres informations
en pages B-4 et B-6



la météo

Un vol direct Québec-Miami cet hiver



par Roch DESGAGNE

Si les Québécois ont perdu une partie de la ligne aérienne Québec-New York, ils se consolent sans doute en apprenant que la capitale provinciale sera reliée par un vol sans escale avec la capitale américaine du tourisme, Miami, d'ici peu de temps et ce pour toute la prochaine saison hivernale.

Les autorités d'Air Canada à Québec, qui ont confirmé cette information, n'attendent plus que la ratification par le gouvernement canadien des ententes prises à cet effet.

A compter du 20 décembre.

Air Canada effectuera un vol hebdomadaire direct de Québec vers Miami. Le deuxième vol est prévu pour le 3 janvier, et par la suite, les liaisons se poursuivront tous les samedis, jusqu'au 17 avril 1976. Le départ de l'aéroport de Québec se fera à 19h.

Les arrangements pour ce service viennent tout juste d'être complétés, entre Air Canada et un grossiste, l'agence de voyage Fairway Tours Ltd, de Montréal. Le directeur général d'Air Canada à Québec, M. Hervé Lesage, s'est dit confiant que ce projet sera autorisé par la Commission canadienne des Transports, dans un laps de temps relativement court.

Ce service direct entre Québec et Miami sera assuré par des appareils DC9 extensionnés d'une capacité de 95 passagers, nolisés par Fairway Tours, qui s'occupera également de promouvoir ces circuits forfaitaires quand aux modalités de séjour des Québécois en Floride.

Une autre étape

Les départs de vols nolisés directs sont de plus en plus fréquents, à Québec. Au cours de l'été, Québécois et Voyages en Liberté ont transporté des groupes de voyageurs vers Paris à six reprises.

Quant à la ligne Québec-Miami, elle représente un des objectifs que s'est fixés le directeur régional d'Air Canada, dans ses efforts pour relier Québec à des points toujours plus éloignés en Amérique du Nord.

M. Lesage s'attend à que ce service touristique hivernal, vers une destination fort populaire auprès des Québécois, rencontrera la faveur du public voyageur de la région de Québec et de tous l'Est de la province relié régulièrement avec l'aéroport local.

Comme pour les voyages vers Toronto et New York, les

Québécois n'auront plus à se rendre à Montréal pour s'en voler vers le Sud. Il ne reste plus maintenant qu'à doter l'aéroport de Québec d'un couloir d'embarquement pour que les Québécois quittent le froid et la neige dans une ambiance agréable et moderne.

"Comme transporteur national desservant Québec, Air Canada est toujours à l'affût de nouveaux services à offrir à la population", commente M. Lesage en guise de conclusion.

Québec-New York
Même si le nombre de vols

directs Québec-New York a été réduit de sept à trois par semaine, les dirigeants d'Air Canada prévoient que la réduction de 35 pour 100 du prix des billets, qui entrera en vigueur le 26 octobre, stimulera l'affluence sur cette ligne.

"Dans la conjoncture économique actuelle, il s'agit d'une excellente incitation pour les voyageurs à utiliser ce service, pour les fins de semaine", note M. Lesage, qui espère que ce vol transfrontalier assuré par un transporteur de grande fiabilité sera de plus en plus populaire.

Nuageux aujourd'hui dans l'Est du Québec. Sauf la région de Québec, toutes les régions connaîtront des averses. Demain, le temps sera généralement ensoleillé. Les chiffres sur la carte indiquent les maximums tandis que les autres renseignements sont valables jusqu'à midi aujourd'hui.

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Montréal, Outaouais et sud de Pontiac-Témiscamingue: nuageux suivi d'un dégagement en fin de journée. Venteux par moments. Maximum 12 à 14. Aperçu pour demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Nord de Pontiac-Témiscamingue et Abitibi: nuageux avec quelques chutes de neige en matinée suivi d'un dégagement en fin de journée. Maximum 6 à 8. Aperçu pour demain: nuageux avec des averses.

Laurentides et sud de la Haute-Mauricie: nuageux avec quelques averses en matinée suivi d'un dégagement en soirée. Maximum 8 à 10. Aperçu pour demain: ensoleillé suivi d'une nébulosité croissante en après-midi.

Nord de la Haute-Mauricie, Chibougamau et nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean: nuageux avec quelques averses se changeant en chutes de neige légère en matinée. Venteux par moments. Maximum 4 à 6. Aperçu pour demain: nébulosité croissante suivie d'averses.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: nuageux suivi d'un dégagement en soirée. Venteux par moments. Maximum 12 à 14. Aperçu pour demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Sud du Saguenay-Lac-Saint-Jean: nuageux avec quelques averses et venteux. Maximum 8 à 10. Aperçu pour demain: ensoleillé avec nébulosité croissante en après-midi.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: nuageux avec quelques averses et venteux. Maximum 10 à 12. Aperçu pour demain: ensoleillé avec passages nuageux.

températures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées, hier, dans quelques villes d'Amérique du Nord:			
Min.	Max.		
Vancouver	18 22	Montréal	12 22
Edmonton	2 25	Québec	10 20
Calgary	3 27	Fredericton	9 24
Saskatoon	2 21	Saint-Jean, N.-B.	11 17
Regina	5 20	Moncton	11 24
Winnipeg	-1 15	Halifax	13 21
Churchill	-3 -1	Charlottetown	12 22
Toronto	14 17	Saint-Jean, T.-N.	2 15
Ottawa	10 20	Detroit	12 13
		Boston	14 26
		New York	15 22
		Washington	14 26
		Miami	24 31
		Los Angeles	18 21

soleil

VENDREDI		
Lever	Coucher	Durée
5.45	17.22	11.37

marée

VENDREDI	
Haute	Basse
5h20	13h00
17h50	

un bijou unique

L'empreinte la plus précieuse gravée pour vous sur bijou d'argent

une légère pression du doigt dans la cire et votre empreinte servira à la création d'un pendentif ou d'une breloque en argent véritable. ces bijoux (commandés spécialement pour vous) sont réalisés exclusivement pour nous.

la médaille de pendentif \$22.50
la breloque \$18.50
la chaîne d'argent (24") \$18.00.

SIMONS
place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

1840-1975 **SIMONS**
celebrant 135 ans de mode à Québec

Le manteau de bouclé velours

Mince devant, il cache bien son jeu d'ampleur au dos: un long pli creux partant de l'épaule. En chaud lainage tout bouclé... chatoyant comme un velours. Frangée de laine, écharpe en pareil à nouer sous le col. Coloré doux (vert Nil, chocolat, blanc cassé) en tailles 6 à 14. \$245.

la contemporaine®
place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

Forget distribue 26 bourses

(PC) — Vingt-six étudiants du Québec recevront chacun une bourse de \$2,400 du ministère des Affaires sociales pour se perfectionner en orthophonie-audiologie. En annonçant l'octroi de ces bourses, le ministre, M. Claude Forget, a précisé dans un communiqué que ce geste vise à combler le manque de personnel spécialisé au sein des établissements offrant des services de santé.

Bientôt le mariage?

Notre choix de meubles fera votre bonheur! Plusieurs styles en vogue pour vous.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DE NOS BAS PRIX ET DE LA QUALITÉ

Paul Robitaille Inc.
MEUBLES
APP. ELECTRIQUES

504 de la Canadienne - Limoilou
Québec 529-9488

Bague en or 18 carats sertie d'une perle noire et de diamants. Modèle unique signé Edouard B. Portenier \$750.00

PÉNÉLOPE
À LA NOUVELLE PLACE STE-FOY

Explosion dans une usine de la CIL: huit morts



L'incendie qui a suivi l'explosion était visible à des milles à la ronde

BELOEIL (PC) — Huit hommes ont perdu la vie et sept autres ont été blessés et conduits à l'hôpital à la suite d'une violente explosion qui s'est produite à l'usine de la CIL à McMasterville, à une quinzaine de milles à l'est de Montréal.

scène comme étant semblable à celle d'une tragédie aérienne.

Un ancien ouvrier de l'usine, M. Jacques Tremblay, a déclaré qu'il avait vu des pieds et des bras humains par terre.

Les autorités de la CIL ont révélé l'identité de sept des victimes, le huitième nom étant retenu en attendant que la famille soit informée de la tragédie.

Dans un rayon de trois milles, les vitres des maisons ont volé en éclats. Près de l'usine même, des maisons ont été secouées de leurs fondations.

Les huit morts, qui étaient au nombre des 13 ouvriers qui se trouvaient dans le bâtiment au moment de l'explosion, sont MM. Gérard Beauregard, Pierre Bernier, Alain Bédard, Pierre Fournier, Jean Ouellette, Edgar Racine et Gérard Carron. L'âge et l'adresse des victimes n'ont pu être obtenus, mais toutes, semble-t-il, habitaient dans la région de Beloeil-McMasterville.

Sur les lieux, les policiers se servaient de chiens pour retrouver les parties de cadavres.

On fouillait même les eaux du Richelieu, tout près, pour trouver une voiture que l'on croit avoir été projetée dans la rivière.

On donnait les premiers soins aux blessés sur les lieux mêmes de la tragédie avant de les transporter aux hôpitaux de St-Hyacinthe et de Greenfield Park.

Cinq des blessés conduits à l'hôpital, à St-Hyacinthe, travaillaient également dans le bâtiment au moment de l'explosion. Les deux autres blessés travaillaient dans d'autres sections de l'usine.

Explosif

M. Paul Chabot, président du syndicat des Travailleurs des produits chimiques, qui représente les ouvriers de la CIL à McMasterville, a déclaré qu'un nouveau genre d'explosif à base de nitrate d'ammoniac, appelé AGMN, était fabriqué à cette usine depuis quelques mois.

M. Allan McKinnon, directeur des travaux à l'usine, a annoncé entre-temps qu'une enquête extraordinaire, à laquelle participeront des spécialistes des explosifs tant des gouvernements fédéral et provincial que de la CIL, sera ouverte pour tenter d'établir la cause de cette tragédie.

"Ils ont toujours dit que cela ne représentait aucun danger, a-t-il mentionné, mais on ne sait jamais, avec ces produits."

Toute fabrication d'explosifs à cette usine sera interrompue jusqu'à ce que l'enquête soit terminée, a précisé M. McKinnon.

De son côté, M. Charles Dunbar, porte-parole de la compagnie, a précisé que le complexe de la CIL à McMasterville, la plus vaste usine de l'entreprise, est composé de 50 édifices distincts sis dans un territoire de quatre milles carrés. L'explosion d'hier soir est le premier accident du genre à se produire à cette usine, mais en mai dernier, six hommes avaient été tués lors d'une explosion à l'usine de Calgary, en Alberta; c'était là le premier accident mortel depuis 1940.

Un autre responsable de la CIL, qui a préféré garder l'anonymat, a estimé à \$1 million les dégâts causés à l'usine. Quant aux dommages subis par des structures distantes jusqu'à quatre milles de l'explosion, ils ne pourront pas être évalués avant quelque temps, a indiqué de son côté la police.

Certains témoins ont décrit la

Après avoir envahi la Beauce les Américains sont à Québec

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La ville de Sainte-Marie de Beauce a été, hier soir, le théâtre de la "répétition de l'expédition d'Arnold en 1775. Elle s'est laissée "amicalement assiéger" par une troupe de plus de 220 officiers, soldats, marcheurs et navigateurs américains revêtus de costumes d'époque.

Comme l'a souligné le "deuxième" Benedict Arnold, M. Thornton McGlamery, colonel de l'armée américaine à la retraite et occupant le rôle de commandant d'une armée d'un peu plus d'un millier d'Américains qui, depuis hier, ont envahi le Québec, "le but principal de l'invasion est de commémorer l'expédition historique de Benedict Arnold en 1775".

La manifestation s'inscrit dans le cadre des célébrations du bicentenaire de l'indépendance américaine. En

marche de l'Etat du Maine depuis un peu plus d'une semaine, l'expédition de plus d'un millier d'Américains est répartie en trois divisions, lesquelles ont été reçues, hier, dans les municipalités de Lac-Mégantic, Saint-Georges et Sainte-Marie.

Elle reconstitue l'expédition d'Arnold qui se termina par une défaite des Américains sous les murs de la Citadelle de Québec, le 31 décembre 1775.

A cette époque, les Américains voulant que Québec fasse partie des Etats-Unis, l'explorateur Benedict Arnold avait pour mission de conquérir la ville de Québec, à ce moment-là sous la coupe des Anglais.

Ils eurent passablement de problèmes et durent s'arrêter dans la Beauce, parce qu'ils avaient perdu beaucoup d'effectifs à cause de maladies comme la petite vérole et le scorbut.

En 1775, très bien accueillis par les

Beaucerons qui leur ont porté secours, nous dit l'histoire, avant de repartir, la troupe Arnold a demandé aux Beaucerons s'ils étaient intéressés à venir avec eux pour attaquer Québec, ce que les Beaucerons ont refusé, préférant demeurer dans la tranquillité.

A Sainte-Marie

De nouveau hier, l'accueil réservé à l'expédition Arnold par la population de Sainte-Marie et des municipalités avoisinantes a été des plus chaleureux, même si l'horaire avait un retard de plus d'une heure, attribuable à une vérification très serrée "des armes" aux douanes de Armstrong.

Précédée d'agents de la Sûreté du Québec, les véhicules de l'armée américaine, les automobiles et camionnettes ont été cantonnés sur les terrains de l'OTJ.

Arborant les costumes et les armes de l'époque, les militaires et leurs familles ont défilé dans les rues de Ville Sainte-Marie, pendant que d'au-

tres compagnons de l'expédition Arnold effectuaient le trajet en canot sur la rivière Chaudière.

A leur arrivée à la Seigneurie Sainte-Marie, on procéda au dévoilement d'une maquette. Un souper canadien a été servi aux distingués visiteurs par les autorités municipales de Sainte-Marie, et on se transporta au centre sportif de Sainte-Marie pour la présentation de deux matchs de hockey des catégories atome et pee wee.

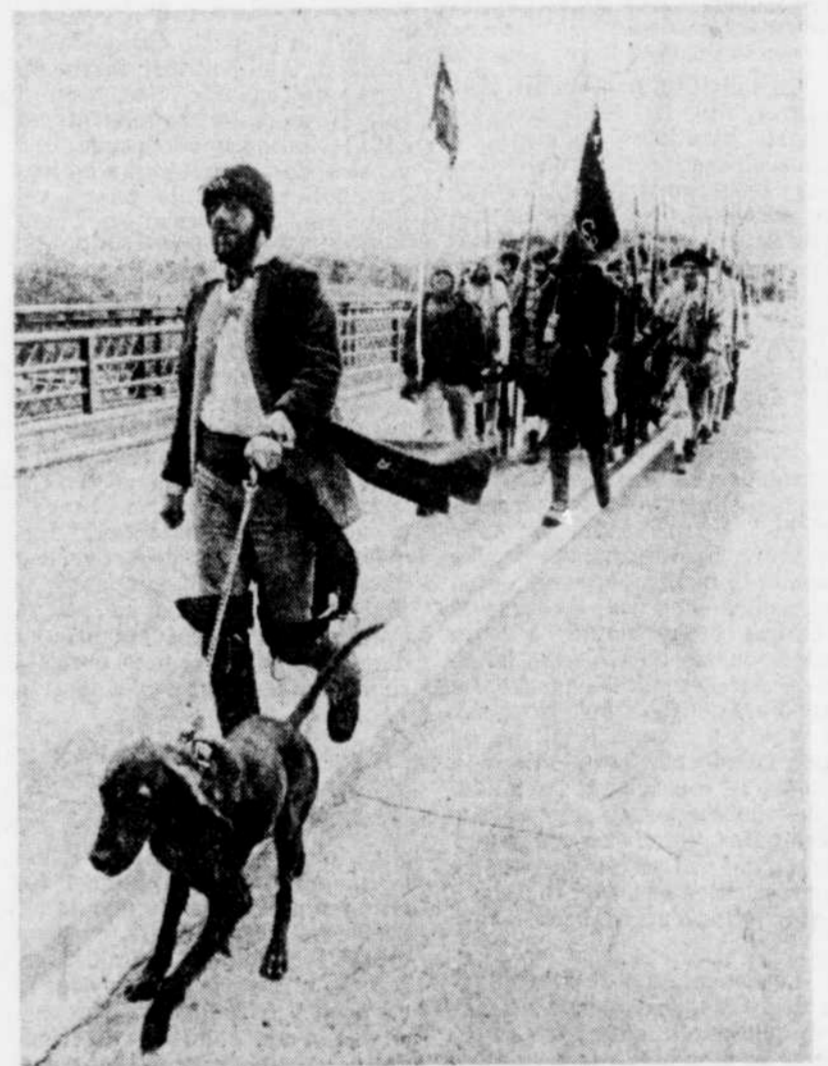
Pendant ce temps, à Saint-Georges, on craignait des problèmes car, hier matin, sur les murs du barrage Sartigan, des malicieux avaient gravé dans le ciment les mots "GO HOME YANKEES".

Toutefois, rien ne s'est produit et l'on avait même recouvert de ciment la remarque désobligeante à l'endroit des visiteurs américains.

Aujourd'hui

Après la Beauce, les militaires et leurs familles ont fait une halte à Lévis. Puis sous escorte de la Sûreté du Québec, le convoi de camions des Forces armées s'est rendu au pont de Québec qui était fermé à toute circulation pour une bonne partie de la matinée. Ils sont descendus et ont traversé le vieux pont à pied (leurs ancêtres avaient fait la traversée du fleuve en canots). Au boulevard Laurier, ils sont remontés dans les camions et ont payé une visite aux autorités de Sainte-Foy avant de continuer vers le manège militaire de la place George V.

Jusqu'à dimanche, il y aura manifestations, parades et visites dans la Vieille Capitale. Samedi, on reprendra sur les Plaines d'Abraham le combat qui a eu lieu en 1775 et au cours duquel Arnold fut blessé et les troupes américaines repoussées dans le désordre après avoir été vaincues.



Le passage du Saint-Laurent

Le Soleil, Jacques Deschênes



Les soldats d'Arnold paradant dans les rues de Sainte-Marie

VENTE ANTIQUITES
3 étages remplis, à liquider
AUX 1000 TROUVAILLES
112 St-Paul, Québec

TERRAIN A VENDRE
Pour commerce ou développement, 20 arpents de long par 2 1/2 arpents de large, situé à la sortie de la route #20, côté nord de Ville Marie, à Beaumont, Bellechasse.
887-3426

VENTE DEMOLITION
Fluorescents, portes, douzils, colorifères de laine, évier, toilettes, lavabos, fournaies air et eau chaude, air climatisé, garde-robots, dactylos, tuyaux, chaudières volcano, lits et matelas, "unit heater".
CENTRE DU MATERIAUX usagés et neufs
1727, Route de l'Aéroport
Ancienne-Laratte, Qué.
872-1226

à vendre
CENTRE CAMIONS
Agence internationale, affaires \$1,000,000. En pleine expansion.
2 / 16 LOGEMENTS
Hypothèque 9 1/2% et 10 1/4%. Bon état. Tous loués.
MOTEL - MAISON
10 pièces. Grand terrain. Autre service possible.
Alexandre Hamel 525-9948
Claude Morneau 872-8829 - 683-2103
MORIN & ASSOCIES COURTIER INC.

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

SPECIAL D'AUTOMNE
• Huile (4 pintes) filtre, vérification
• Silencieux, amortisseurs:
\$8.99 ou moins
SPECIAL 10% D'ESCOMPTE (posage gratuit)
Cartes de crédit acceptées: charge, master charge, Texaco
CHARLES DION INC.
8256, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, Québec, 623-5853

l'éditorial

"Un système d'éducation presque à l'abandon"

La démission de M. Jérôme Choquette a bien peu perturbé, jusqu'à maintenant, la vie politique québécoise.

Hors les hypothèses souvent tout à fait fantaisistes quant à l'avenir personnel de l'ancien ministre libéral, son départ n'aura finalement soulevé que des redites sur la question linguistique. Personne ne paraît intéressé, pas plus les péquistes que les libéraux, à reprendre à court terme un débat de fond sur la loi 22.

La démission dramatique de M. Choquette a néanmoins réussi à toucher la conscience populaire et à faire parler du problème linguistique dans des couches de la population qui demeurent indifférentes à ce genre de problèmes collectifs tant qu'ils ne sont pas personnalisés à travers un individu. L'ex-ministre de l'Éducation ne pouvait mieux s'y prendre pour faire oeuvre d'éducation.

C'est à long terme que ressortiront les cause et effet profonds de la démission de M. Choquette.

À cet égard, une phrase, oubliée dans le brouhaha général, de M. Choquette à sa conférence de presse la semaine dernière, ouvre un champ énorme d'interrogations.

Parlant des causes immédiates de son geste,

le député d'Outremont a déclaré: "On me privait de la pierre d'assise me permettant d'apporter des réformes à un système d'éducation qui est presque à l'abandon".

C'est donc face à ce qu'il considère comme un marasme général dans l'éducation au Québec que M. Choquette conteste, et non seulement à cause du seul problème de la langue d'enseignement.

Il n'aura fallu que deux mois à M. Choquette pour se rendre compte que notre système d'éducation est presque à l'abandon. La situation doit donc être grave.

Bien sûr, il est fort possible que M. Choquette, habitué depuis cinq ans à traiter avec les gens en général disciplinés et conservateurs du monde judiciaire et policier, ait subi un choc au contact des "intellectuels" de gauche ou pas, angoissés ou non, du ministère de l'Éducation. M. Choquette, en plus, est un homme qui réagit avec beaucoup d'émotivité.

Reste que son jugement sur l'héritage que lui avait laissé son prédécesseur, M. François Cloutier, est global et sévère et confirme ce que plusieurs craignaient du style de gestion très personnalisé de M. Cloutier.

Par exemple, on peut faire l'hypothèse que M. Choquette, en élaborant sa solution au

problème de Saint-Léonard du 45 minutes d'anglais par jour à l'école française, a dû se rendre à l'évidence que M. Cloutier avait davantage parlé de son fameux programme d'amélioration de l'enseignement de la langue seconde, qu'il avait investi d'énergie pour l'appliquer en pratique.

Dans un autre ordre d'idées, il doit être assez frustrant pour un ministre imbu d'efficacité de constater que dans la plupart des écoles du Québec, les cours ne commencent à se donner sérieusement que trois ou quatre semaines après la rentrée scolaire. C'est malheureusement le temps que ça prend à une société qui se veut moderne et bien organisée pour régler, pendant que les élèves attendent à ne rien faire, les problèmes d'affectation de professeurs, d'inscription aux commissions scolaires et de remise de manuels, toutes des choses supposées être déterminées avant le jour de la rentrée.

Bref, des problèmes éducationnels attendent le nouveau ministre, M. Raymond Garneau, qui se cassera sûrement la gueule s'il va au ministère de l'Éducation dans une perspective strictement financière.

M. Garneau a démontré à la direction du ministère des Finances une prudence, un bon sens et une connaissance de ses dossiers qui le

classe d'emblée dans la catégorie des bons administrateurs publics.

Mais pour dominer le monde de l'éducation, il lui faudra davantage que ces qualités.

Il lui faudra une envergure, qu'il possède peut-être, mais que des ministères aussi techniques que ceux de la Fonction publique, du Conseil du Trésor ou des Finances ne lui ont pas permis d'exhiber jusqu'à maintenant.

Le monde de l'éducation est sauvagement exigeant. Il n'y a rien de mieux que des intellectuels pour s'entredéchirer ou pour déchiqueter les autres.

Si le premier ministre Bourassa a de la considération pour son collègue, il s'empressera de le délester de ses autres responsabilités aux Finances et au Conseil du Trésor afin qu'il puisse avoir au moins la chance de prendre son envol au ministère de l'Éducation.

Et si M. Garneau a conscience des responsabilités véritables qu'il vient d'embrasser, il s'empressera de demander à son chef la permission de se consacrer entièrement à l'Éducation.

C'est un ministère qui a besoin d'un dirigeant à plein temps.

Claude BEAUCHAMP

Sables mouvants et fruits défendus...

Pendant que l'on attend, même si c'est avec un scepticisme certain, la solution "humanitaire" du ministre Raymond Garneau au cas de Saint-Léonard, voilà que surgissent ailleurs au Québec des situations troublantes démontrant que des élèves majoritairement francophones se sont inscrits discrètement à l'école anglaise, sans ou avec peu ou prou de tests linguistiques, et avec la complicité des commissions scolaires concernées.

On s'était un peu étonné, l'an dernier, de la découverte de "classes parallèles anglaises", à Montréal, destinées à préparer les petits immigrants allophones aux fameux tests linguistiques. Le truc était apparu pour le moins habile mais ne prédisposait pas alors aux craintes que l'on peut ressentir à l'heure actuelle. Il existe encore de ces classes et rien ne peut les entraver si elles demeurent le fruit d'initiatives personnelles.

Pourra-t-on, maintenant, se surprendre un peu plus que des parents s'inscrivent en "francotireurs" contre la loi 22, pour satisfaire leur désir d'avoir des enfants bilingues ou éviter qu'ils ne soient victimes de conflits scolaires préjudiciables à leurs études, même en violation de la loi 27 sur la confessionnalité. Le problème devant-il être réglé sur le plan strictement légal, on ne pourra empêcher les intentions de vouloir se concrétiser. La loi 22, telle que conçue et apposée sur l'échiquier scolaire actuel, est un carcan qui ne fera que susciter de la provocation et prêter le flanc à toutes sortes d'arbitraires.

La Commission de surveillance de la langue vient de démontrer quelles difficultés ont surgi, même au plan plus ou moins strict de l'application de la loi 22, depuis le début de son mandat qui semble s'avérer plus étendu que la portée des règlements qu'elle est chargée d'appliquer. Elle a l'intention de revoir les modalités d'application de la loi, en ce qui regarde la langue d'enseignement, et prétend faire de nombreuses propositions au ministre de l'Éducation (qui sera-t-il à ce moment?) pour tenter de clarifier ce qui risqué, jusqu'à nouvel ordre, de devenir un lourd rite annuel de plus dans un système scolaire qui souffre déjà plus que sa quote-part de bureaucratie. Cela veut donc signifier que le

travail de cette Commission consiste essentiellement à régler un cas d'espèce, chaque fois qu'un cas lui est soumis, ce qui fait en définitive que cette fameuse loi serait destinée à être appliquée par modes d'exception chaque fois que quiconque veut s'en prévaloir. Point n'est alors besoin de prouver qu'elle n'est pas une bonne loi. Et une mauvaise loi n'est pas respectable.

Si l'on prend le cas de Saint-Léonard, qui pourrait servir de "test case" à tout le reste, même si cela demeure fort problématique dans les faits à survenir au fur et à mesure des migrations scolaires éventuelles, toute la bonne volonté de M. Garneau ne peut suffire à la résoudre équitablement et en conformité de la loi si le ministre ne fait pas certains accords à cette loi. Or, peut-on demander à un ministre un tel geste sans compromettre tout le système lui-même? C'est ce qui risque de se produire si l'on persiste à ne pas vouloir débouler la clause du contingentement dans laquelle M. Jérôme Choquette s'est enfoncé. D'autant plus que, même si la solution de M. Garneau devait résoudre pour un temps le problème concerné, il ne pourra s'agir que d'un précédent au sujet duquel le gouvernement aurait à se mordre les pouces plus tard.

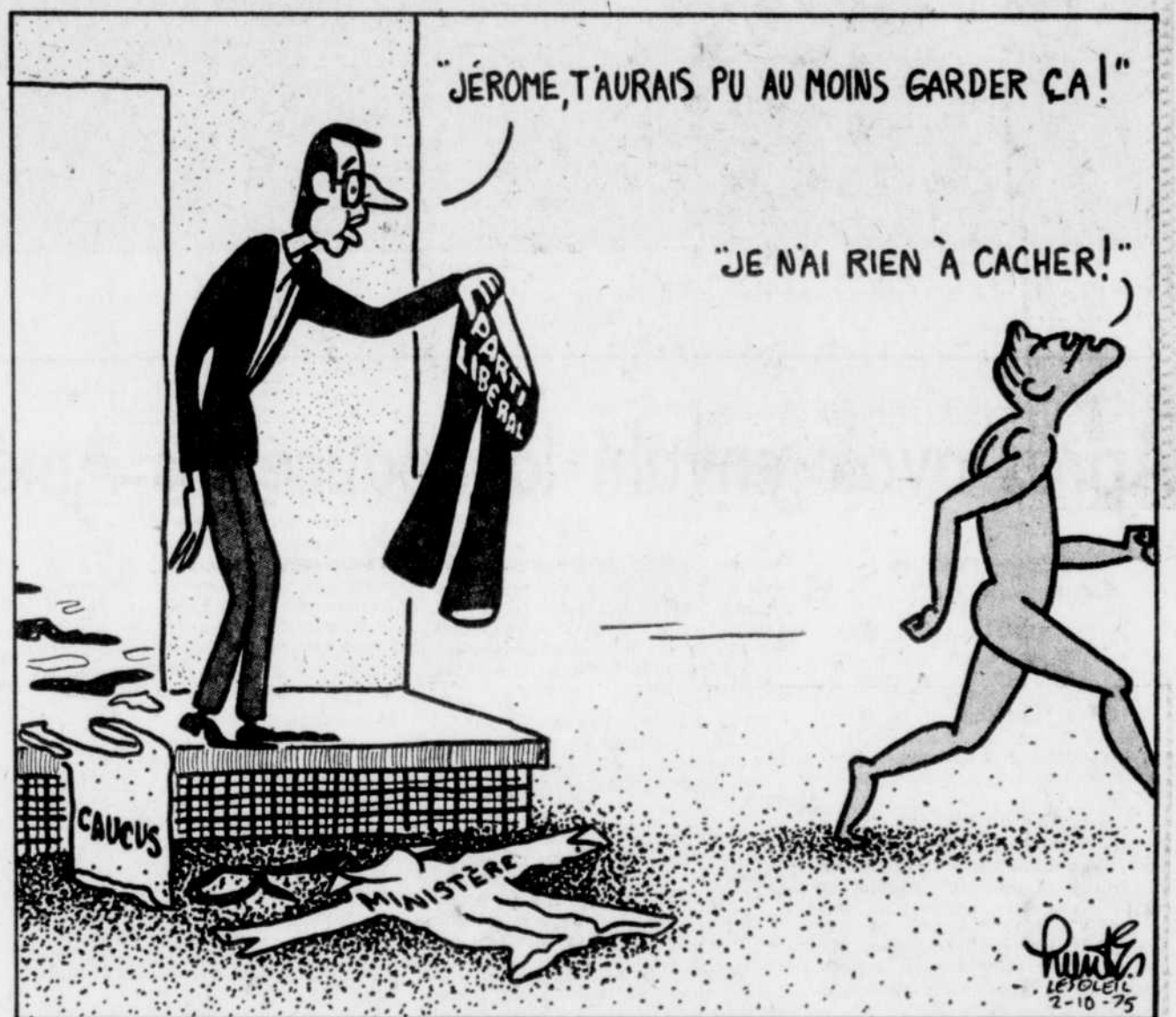
D'autre part, le débat sur la langue d'enseignement continuera de s'agiter tant et aussi longtemps que certaines commissions scolaires auront la latitude, ou la prendront, d'appliquer les critères prévus selon une interprétation trop libérale ou trop drastique. D'où il apparaît manifestement impérieux de réviser le chapitre V de la loi 22 de façon à ce que la confusion et la discrimination soient évitées le plus possible. C'est ce qu'a voulu provoquer M. Choquette en se refusant de devoir tourner inutilement autour du pot pour faire du rapiéçage de fortune.

Le gouvernement, c'est-à-dire M. Bourassa, n'a pas cru devoir accéder au moins partiellement à une telle demande, en déclarant au moins qu'il reconnaissait devoir procéder à des modifications pour tenter de rendre justice à tout le monde. Il ne l'a pas fait et, quelle que soit la "solution miracle" que pourrait apporter M. Garneau, dans le cadre actuel de

la loi, au cas de Saint-Léonard, il pourrait se trouver une superbe pelure de banane sur le prochain trottoir qu'il abordera.

La loi 22 est un instrument politique avant tout, même si on veut lui conférer toutes les "frangrances" socio-culturelles possibles. Et elle le restera tant qu'elle servira de prétexte à prétendre affermir des notions d'autoritarisme qui n'ont rien à y voir. M. Choquette avait bien prétendu que rien ne serait changé à la situation de Saint-Léonard, avant de réaliser qu'en ce faisant il devait d'une façon ou d'une autre se soustraire aux obligations de la loi. M. Bourassa a, lui aussi, déclaré dur comme fer que la loi 22 ne serait pas changée. On est curieux de voir comment il devra se résoudre à changer d'idée sans devoir battre sa coulpe. Certes, les glissements francophones vers l'anglophonie peuvent apparaître tragiques. Mais la coercition n'y fera rien sur le plan de l'avenir concret, d'autant plus qu'elle ne risque que d'accroître la saveur du fruit défendu.

Paul LACHANCE



l'opinion des lecteurs

Une priorité: un pouvoir propre au sein d'un régime fédéral

M. le rédacteur en chef,

Le Parti Québécois risque de perdre la moitié de ses militants et de sa clientèle électorale au profit de l'Union Nationale s'il ne définit pas rapidement une priorité immédiate: un pouvoir propre en régime fédéral. Le P.Q., bien que représentant à l'heure actuelle l'opposition officielle de ce rôle par l'Union Nationale dès la prochaine élection s'il ne se donne pas immédiatement comme objectif primordial la conquête du pouvoir pour assainir les moeurs politiques décadentes que nous connaissons sous l'actuel régime Bourassa.

Pour rejoindre tous les mécontents (la masse), le P.Q. a le devoir strict de leur offrir une alternative au gouvernement Bourassa mais ce, dans le cadre constitutionnel fédéral présent. S'il se défile à cette obligation qui lui incombe en tant que parti constituant l'opposition officielle, il se verra raffer ce rôle ou encore celui de gouvernement minoritaire au profit d'une troisième force qui surgira de l'ombre dans l'appréhension légitime de l'électeur moyen de reconduire, pour un autre mandat, un régime corrompu qui ressemble de plus en plus à la dictature d'un homme pour qui gouverner est plus important qu'administrer.

Une fois au pouvoir, le P.Q. disposerait de tout l'arsenal gouvernemental pour informer l'électorat et pour expliquer son projet d'indépendance nationale. S'il est vrai que le projet d'indépendance est en soi emballant et qu'il a su mobiliser le bien-être et les milliers de Québécois, il ne faut pas oublier que près de la moitié

des effectifs du P.Q. provient de gens qui, dans le passé, ont appuyé d'autres formations politiques, entre autres l'U.N., et qui s'attendent à ce qu'on règle les problèmes de l'heure.

Or, les problèmes de l'heure ne sont pas la sous-représentation des francophones dans les forces armées canadiennes ou dans la fonction publique fédérale, ou encore la pauvreté relative de 30% de gens vivant en dessous du seuil de la pauvreté dans les quartiers populaires de Montréal (par ailleurs soutenus par des chèques du fédéral), mais bien la décadence visible du parti gouvernemental jusqu'à sa souche même qui prend racine dans toutes les régions du Québec.

À l'heure où les équipes de travailleurs bénévoles du P.Q., artisans de la première heure, s'apprentent à croiser le fer dans plusieurs municipalités du Québec, avec les maires et les échelons qui se sont rangés du côté libéral aux dernières élections provinciales, le temps est beaucoup plus à la "droiture" et à la moralité dans l'administration publique qu'à un débat de fond sur "l'élasticité" du fédéralisme rentable versus l'indépendance.

De plus, ces équipes de terrain du P.Q. qui aspirent à gouverner dans leurs municipalités, non seulement méritent mais ont un droit strict à ce que leur exécutif national et le conseil national du P.Q., déclarent dans les plus brefs délais comme prioritaire le remplacement de l'équipe gouvernementale actuelle par des hommes et des femmes intègres et honnêtes.

Enfin, les militants du P.Q. ne doivent pas s'enfermer dans une posi-

tion inconfortable qui serait celle d'un gouvernement minoritaire appelé à faire approuver par voie de référendum un projet d'indépendance en pleine crise de récession économique. Ce serait alors tuer dans l'oeuf un grand projet qui doit être présenté au moment le plus favorable.

Les grandes réalisations humaines, à travers les siècles, ont toujours été le fait d'hommes patients, habiles stratèges et fins psychologues, et en matière de politique, pour ce qui est des cinq derniers siècles, des meneurs énergiques qui ont su écouter jusqu'au dernier de leurs commettants dans les

coins les plus reculés de leur "royaume", consacrant ainsi le principe démocratique d'un homme, un vote; ces fins politiciens, en dernière analyse, relisent chaque soir un chapitre du "Prince" de Machiavel; certains rhétoriciens du P.Q. devraient faire de même.

Dr Guy Blanchard,
350 chemin Sainte-Foy.

(Le Dr Blanchard a été candidat du Parti québécois aux élections de 1970 et de 1973 dans le comté de Beauharnois).

Hommage à Saint-John Perse

M. le rédacteur en chef,

Je viens d'apprendre le décès du grand poète français Saint-John Perse. Il est parti sans savoir qu'au Vietnam du Sud, il y a quelqu'un qui le regrette infiniment.

Que ces quelques lignes qui suivent, écrites par mon jeune frère Bui-Giang, qui est resté au Vietnam, parviennent à la famille du défunt, en témoignage d'amitié d'un poète contemporain vietnamien et en guise de mes condoléances:

A Saint-John Perse

J'exprime intensément mon regret énorme de vous avoir méconnu. Les pages foudroyantes de René Char viennent de me dessiller les yeux.

Brusquement les montagnes blanches s'offrent. Et les neiges en exil se rejoignent...

et debout sur la tranche éclatante du jour, au seuil d'un grand pays plus chaste que la mort, les filles urinaient en écartant la toile peinte de leur robe!

Ainsi donc...

Hao hoà tieng lanh trong loi
Ve trong van thach em ngoi ven xiem...

(Bui-Giang)

Mes salutations,

M. Bui-Ho,
Saint-Georges de Beauve.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Redacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

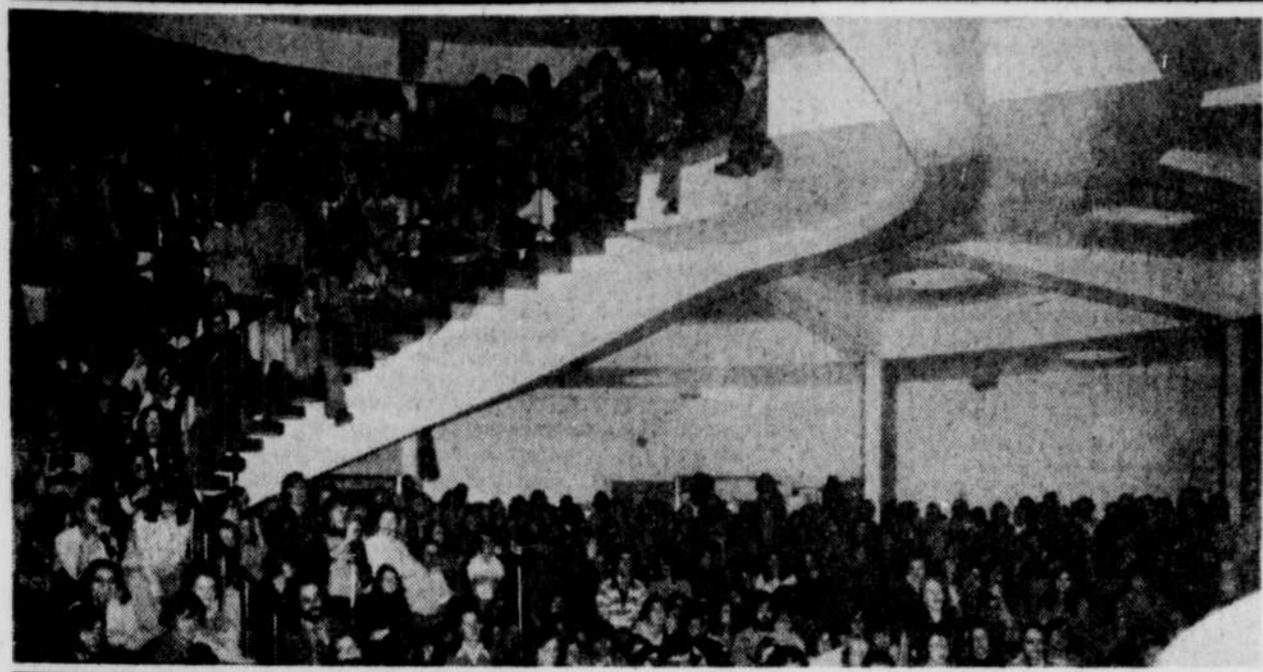
Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq



l'acadie l'acadie l'acadie

Un dossier de Léonce Gaudreault

On parle de la trahison des élites du sud

A l'université française de Moncton, certains anglophones ont pu se rendre jusqu'à l'obtention d'un diplôme sans avoir eu à connaître le français.

Cet anachronisme, raconté par un collègue du quotidien L'Évangéline de Moncton, rend assez bien compte de la situation qui a cours à cette université créée en 1963 sous l'ancien régime Robichaud, dans le but de desservir la population francophone qui, jusqu'alors, était privée d'enseignement universitaire public.

Aujourd'hui, certains vont même jusqu'à se demander si ça n'a pas été une erreur importante que d'avoir installé ce campus universitaire à Moncton, dans le sud-est, une région où les Acadiens ne sont pas majoritaires, plutôt que de l'installer au nord, majoritairement francophone.

Les anglophones font leur nid

Un débat a cours présentement sur l'anglicisation progressive de cette université. Le tocsin a été sonné dernièrement lorsque les moyens d'information ont mis la main sur un rapport jusqu'alors gardé secret et qui révélait que non seulement il y avait des anglophones qui y suivaient des cours mais que leur seule présence dans les classes suffisait à obliger les francophones à suivre leurs cours en anglais.

Selon cette étude commandée par le Sénat académique de l'université, la gangrène assimilatrice avait commencé à faire des ravages à tous les niveaux de la vie universitaire.

Dans un esprit traditionnel de bonne entente avec l'autre groupe ethnique, la direction de l'université avait décidé d'ouvrir ses cours d'extension (cours d'été et du soir) aux anglophones. Ce "bon-ententisme" monctonnien encouragé par les élites acadiennes de cette région a commencé à mettre en danger les finalités mêmes de cette université. On vient de réaliser que les anglophones étaient en train d'installer leur nid dans l'université, en entrant par la porte arrière qui lui avait été ouverte par les cours d'extension. Aujourd'hui, quelque 5% des cours réguliers se donnent en anglais.

La publication de ce rapport, ajoutée à celle d'une autre étude révélant la pauvreté de la langue parlée par les étudiants, a provoqué un tollé de protestations pour exiger que cette université soit unilingue

française. Déjà, au printemps dernier, le rapport Lebel (Comité d'étude sur l'enseignement supérieur de langue française) avait rappelé la vocation française de cette université et recommandé que ses cours ne se donnent qu'en français, sauf, évidemment les cours pour l'enseignement de la langue seconde.

La centralisation

Mais ce n'était pas là le plus important du contenu du rapport Lebel. Ce comité d'étude a recommandé la décentralisation de l'enseignement universitaire pour que ses collèges affiliés d'Edmundston (nord-ouest) et de Shippagan (nord-est) puissent avoir plus d'autonomie et autant de moyens que Moncton.

Toute la population acadienne, y compris la Société des Acadiens (SANB), appuya cette recommandation, sauf la direction de l'université. Même le directeur de L'Évangéline dénonça avec violence, dans un éditorial, la position de l'université, affirmant que celle-ci ne desservait plus les intérêts du peuple acadien.

On l'accuse de vouloir tuer l'enseignement universitaire dans le nord de la province. Avec raison. Depuis la création de cette université, le collège de Bathurst, pourtant très dynamique à l'époque, a fermé ses portes. Le collège de Shippagan, vivant d'une année à l'autre, par les visées centralisatrices de l'université de Moncton, n'avait récemment que 25 étudiants de niveau universitaire. A Edmundston, le collège St-Louis-Maillet connaît des difficultés financières importantes, bien qu'il attire un fort contingent d'étudiants.

Léon Thériault, professeur d'histoire à l'université de Moncton, comprend difficilement la résistance des autorités universitaires d'autant plus que les structures actuelles ont démontré leur faiblesse, avec la mort du collège affilié de Bathurst et les difficultés des deux autres collèges.

Dans le nord de la province, on commence à parler de trahison des élites acadiennes du sud.

Sur un plan plus global, les Acadiens commencent à boucler la boucle dans le domaine des structures éducatives. Après avoir graduellement arraché du gouvernement un système public d'éducation en français, de la classe élémentaire au secondaire et puis, d'avoir accédé à l'enseignement universitaire,

les Acadiens concentrent actuellement leurs efforts sur l'enseignement technique et professionnel où ils doivent encore aller dans des écoles anglophones. Ils ont totalement rejeté le concept de l'école bilingue dont ils ont vite réalisé qu'il s'agissait d'un moyen pernicieux d'assimilation. Malgré tout, certaines élites acadiennes, comme à Dalhousie, croient encore aux bienfaits de ce type d'école. D'autres cherchent par tous les moyens à mettre fin au bilinguisme de la polyvalente de cette ville.

Des privilèges menacés

A Bathurst, la lutte se fait présentement au niveau de l'école d'infirmières que le gouvernement provincial s'appête à ouvrir. A partir de l'expérience même de l'hôpital de Bathurst, où les soins donnés à la population francophone se donnent en majorité en anglais, les Acadiens paraissent prêts à tout pour empêcher qu'on leur impose une école de science infirmière bilingue.

Pour Ronald LeBreton, directeur général de l'Association des Enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, ou Donatien Gaudet, président de la Société des Acadiens (SANB), il s'agit là des derniers bastions de résistance des anglophones.

Au ministère de l'Éducation, à Fredericton, on commence à pouvoir rencontrer des technocrates francophones qui ne sont plus que de simples traducteurs de politique pensée en anglais. Normand Bérubé, directeur du développement et de l'implantation des programmes d'étude, est l'un de ceux-là. Il affirme que la réforme des structures pour un système d'éducation français est terminée. Mais il avoue cependant au SOLEIL que cette réforme au niveau des contenus pédagogiques reste à faire.

Au-delà de ces transformations, il ne faut oublier le fait que l'article de la Loi des langues officielles portant sur le droit fondamental des francophones à l'enseignement public dans leur langue n'a toujours pas été sanctionnée par le Parlement de Fredericton.

Tout ce qui a été consenti jusqu'à maintenant par l'élément anglophone a toujours été présenté comme des privilèges faits aux francophones et non des droits.

Ce qu'ils ont été obligés de lâcher par la force des circonstances, ils chercheront à le reprendre dès qu'ils le pourront. Voilà le portrait que se fait de la majorité anglophone, le président de la SANB, le père Donatien Gaudet.

Demain: entre l'égalité et la séparation

RIP 197?

La réforme de l'éducation, arrachée de haute lutte par les Acadiens, est encore inachevée. Elle est à la fois menacée par la trahison des élites et par la majorité anglophone susceptible de retirer à la première occasion les "privilèges" concédés.

Opinion par la Ligue des droits de l'homme

Pour une politique des minorités au Québec

Dans le conflit linguistique actuel en milieu scolaire, la Ligue des Droits de l'homme rappelle au public sa position relative à la politique linguistique au Québec (bill 22). Elle veut attirer l'attention de tous les Québécois sur les conditions d'exercice des droits de la majorité et des droits des minorités.

A nouveau, elle refuse le faux dualisme francophone-anglophone dans lequel par intérêt ou habitude, trop de Québécois enferment trop souvent le débat linguistique. C'est donc UNE POLITIQUE DES MINORITÉS ET NON DE LA MINORITÉ

qui doit fonder les rapports de la majorité avec les communautés ethniques vivant au Québec.

Aucune société ne fut plus tolérante et généreuse pour sa principale minorité que le fut le Québec pour sa population anglophone.

Que des moyens de communications (poste CFCE) régis par des normes législatives strictes puissent mettre leurs ressources au service de fanatiques d'une campagne constituent un formidable déni des forces minimales du droit à l'information. La Ligue des Droits

de l'homme réclame une intervention immédiate du CRTC en regard de cette situation.

Qu'un membre de l'Assemblée nationale (député) s'associe et active cette campagne sans subir aucune sanction du parti gouvernemental (libéral) auquel il est associé, inquiète la ligue. Pour elle, il s'agit là d'assurer la qualité du débat démocratique au Québec.

La ligue réclame de l'État québécois

— une politique scolaire qui soit un instrument véritable d'inté-

gration des minorités à la majorité francophone;

— la définition d'une politique culturelle et de l'immigration qui assure aux diverses minorités ethniques l'assurance qu'en s'intégrant à la majorité, elles disposeront des ressources indispensables,

ET REAFFIRME SON OPPOSITION à toute politique privilégiant la fausse dualité ethnique au Québec comme fondement d'une politique nationale. La ligue refuse de réduire les cultures des différents groupes ethniques vivant au Québec à un commun dénominateur qui soit l'usage de la langue anglaise.



LE SOLEIL

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE. SEPTIÈMES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:

Par porteur, lundi ou samedi.
Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)
Par la poste, lundi ou samedi (Est Prov. de Québec)
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada
Pays étrangers

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi ou samedi.	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
Par la poste, lundi ou samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

RÉDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSÉES **647-3311**
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **647-3266**
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS **647-3435**
PUBLICITÉ GÉNÉRALE **647-3536**

AUTRES SERVICES

ACHATS **647-3241**
CRÉDITS ET RECOURS **647-3236**
PERSONNEL **647-3219**
PROMOTION **647-3342**

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

La crise d'octobre

accordée au SOLEIL, confiait en être au stade de la recherche d'un éditeur, cet essai aurait normalement dû sortir publiquement avant les élections de 1973.

Mais l'avocat explique qu'un document saisi chez sa secrétaire aurait mis la puce à l'oreille des autorités fédérales. En faisant dire officiellement que Rose se préparait à une évasion, on le transféra (Me Lemieux dit kidnappé) de sa prison de Sainte-Anne-des-Plaines pour l'amener à Saint-Vincent-de-Paul. "Les cinq boîtes de papiers qui contenaient notamment le brouillon du pamphlet politique sont depuis ce temps entre les mains de Trudeau, affirme M. Lemieux."

L'essentiel de ce pamphlet, Paul Rose l'aurait écrit de nouveau et il aurait servi à plaider qu'il fit devant la Cour d'appel au printemps dernier.

Malheureusement, de brèves recherches nous ont appris que devant cette Cour il n'y eut aucune transcription des propos échangés. Il faudra donc attendre la parution du livre promis pour en connaître plus long.

Me Lemieux nous prévient cependant que ce pamphlet ne devrait pas faire de révélations concernant ce qui s'est passé. Seulement des "éclaircissements politico-historiques."

Le dossier carcéral

Quant à Paul Rose, il est revenu depuis ce temps à sa prison de Sainte-Anne-des-Plaines, où Robert Lemieux le rencontre chaque fois qu'il se rend à Montréal. Il étudie beaucoup, dit-il, et il travaille très vite. Il lit, écrit et se documente sur une foule de sujets et à ce compte, son expérience carcérale est plus facile à supporter.

Tous les membres du FLQ actuellement en prison sont cependant tenus séparés les uns des autres.

À ce sujet d'ailleurs, Me Robert Lemieux dit que le dossier carcéral des prisonniers politiques est le plus lourd qui se puisse constituer en ce qui touche la répression policière.

"Ils sont tous surveillés, écroués, et particulièrement dans les prisons fédérales. Cela dans le but de les miner physiquement et intellectuellement, de les écraser. L'objectif est de les casser et de les réhabiliter selon des barèmes propres aux autorités fédérales.

"De la façon dont ils les traitent, les autorités ont implicitement classé ces prisonniers comme des prisonniers politiques."

En faisant une liste de ces

(Suite de la première page)

prisonniers, Me Lemieux fait valoir qu'il n'y a pour eux aucun espoir de libération conditionnelle.

Ainsi, le groupe de la première vague, composé des frères Gabriel et Robert Hudon, des Pierre Demers, Réjean Tremblay et Raoul Paineaud, est détenu depuis 1963. Les frères Hudon sont sortis durant un court temps puis y sont retournés après les événements de 1970, pour des périodes de 15 et 20 ans.

En 1964, il y eut Edmond Guénette et François Schirm, condamnés pour le coup de l'International Fire Arms. Ils étaient éligibles pour la libération conditionnelle l'an dernier, mais on a gaillardement passé outre, comme ils s'en doutaient bien.

Il y a Pierre-Paul Geoffroy, condamné en 1969 pour l'explosion à la tour de la Bourse de Montréal. La perpétuité 124 fois et cinq fois cinq ans. Impossible d'en sortir.

Et il y a bien sûr les frères Rose: Jacques qui y est retourné après un court intervalle de liberté dans l'attente de son quatrième procès, et qui a purgé huit ans pour complicité dans l'enlèvement de Laporte. Il serait éligible à la libération conditionnelle dès décembre prochain, ce que Me Lemieux trouve très improbable.

Et il y a Bernard Lortie, qui est incarcéré pour vingt ans, ayant été trouvé coupable d'enlèvement.

Plus de raison d'être

Aujourd'hui, le Front de libération du Québec n'a plus de raison d'être, estime M. Lemieux.

Lui qui fut le défenseur souvent vindicatif des principaux acteurs de l'événement et aussi l'avocat des felquistes des précédentes vagues, (et qui a payé ce travail de séjours en prison et d'ennuis qui ne sont pas encore terminés avec les tribunaux et sa propre corporation professionnelle), est toujours demeuré en contact avec ceux qui ont été en toile ou le sont encore pour ces actes.

"L'étape violente de 1963-1970 fut une étape de sensibilisation nécessaire à toute lutte de décolonisation." C'est un point atteint. Maintenant, la lutte de résistance devra revêtir un autre caractère, a expliqué M. Lemieux.

"La lutte de ces jeunes est le fait politique qui a le plus marqué la conscience québécoise dans sa marche vers l'indépendance."

De ses contacts fréquents avec ceux qui payent en prison la note du FLQ, Me Lemieux dira: "Le prétexte d'octobre 1970 était la libération des prisonniers politiques et la sensibilisation de la population au moyen du manifeste. Ils ne pensaient aucunement à prendre le pouvoir. C'était d'ail-

leurs physiquement impossible à un aussi petit groupe, qui aura conséquemment payé très cher sa minorité."

Avocat à tout faire

En ce qui concerne principalement le Robert Lemieux citoyen, bien des choses ont changé depuis qu'il brassait ses manches avec emphase et courroux devant les cours de justice aux procès des felquistes.

Il est maintenant un calme travailleur à Sept-Îles. Simple pompiste et quand l'occasion se présente de débiter, il habite un très modeste chalet sur les bords de la grande baie de Sept-Îles.

Contrairement à ce qu'on aurait cru, il n'avait pas perdu le droit de vivre de sa profession. Nullement, mais il avait décidé qu'il lui était plus opportun d'attendre calme-

Pas un sou de... (Suite de la première page)

doivent hausser leurs taxes chaque année."

Mais M. Garneau a indiqué que si, pour faire face aux dépenses, le gouvernement du Québec doit augmenter les impôts à des taux qui entravent la croissance économique, "ce sont tous les citoyens qui en seront gravement touchés".

Une lumière rouge

Ouvrons une parenthèse pour dire que le ministre des Finances a expliqué qu'il fallait mettre fin au "mythe des ressources illimitées" du Québec et du Canada. Les développements qui se sont opérés dans les différents pays du monde font en sorte que le Canada est de plus en plus sujet à une vive concurrence sur le plan international.

Fin le gaspillage. Il "nous faudra désormais mériter nos lauriers de haute lutte, car il ne faut pas oublier que 25 pour 100 de la production canadienne trouve des débouchés sur les marchés internationaux."

Il a cité comme exemple l'industrie du tourisme et des congrès qui est sérieusement touchée au Québec par l'augmentation des salaires et du coût de la vie en général. Les chambres d'hôtel, à Montréal et à Québec, doivent se louer à des taux qui dépassent de \$10 à \$15 les taux que l'on doit payer à Toronto, à Vancouver et à Chicago.

"J'y vois un feu rouge clignotant qui signale un danger imminent."

Le ministre a réaffirmé la volonté du gouvernement de conserver l'autonomie des municipalités. Or, dit-il, cette autonomie doit être reliée à une responsabilité fiscale. Et une augmentation "démessurée" des subventions par tête et le "quémandage" de

ment, loin des cours de justice, que le Barreau statue finalement sur son cas, vide complètement tous ces traquenards d'enquête et de menaces de suspension que lui avait valu fougue pour ses clients.

"C'est une simple question d'indépendance vis-à-vis le Barreau. J'attend le dernier jugement et après, je continuerai à demeurer ici et je recommencerai ma pratique, ici."

Pourquoi Sept-Îles? "C'est un coin important du Québec, avec ses travailleurs, son dynamisme."

Il caresse aussi l'espoir de pouvoir, peut-être devenir candidat péquiste dans cette circonscription au prochain appel au peuple.

Sur ce point cependant, il garde des réserves de diplomate. "Ca va dépendre, si les militants sont d'accord".

Allons voir à Ottawa

Donc, la réponse de M. Garneau est claire: pas question d'un nouveau partage fiscal qui favoriserait les municipalités et, plus, le gouvernement provincial n'a pas l'intention de donner des subventions à droite et à gauche.

Le conférencier a indiqué que "la clé du problème" réside sans doute à l'intérieur des arrangements fiscaux actuellement en négociation avec le gouvernement fédéral et qui doivent entrer en vigueur le 1er avril 1977.

Le président de l'UMQ répond que s'il faut attendre cette date, bien des municipalités ne pourront survivre. Parce que, pour le moment, ce que les municipalités ont à se partager de l'assiette fiscale de la province, ce sont "des miettes".

En attendant le 1er avril 1977, M. Garneau parle d'un élargissement possible du champ de l'impôt foncier municipal. Le gouvernement a déjà commencé à effectuer un transfert de l'impôt foncier du scolaire au municipal. Mais le ministre n'a pas dit s'il était dans l'intention du gouvernement de poursuivre longtemps ce transfert.

Pour sa part, l'atelier sur la fiscalité a adopté, hier après-midi, une résolution visant au retrait total des commissions scolaires de ce champ, vers les années 1980-1981.

M. Garneau a écarté une demande de l'UMQ visant à l'établissement d'un impôt municipal sur le revenu, disant entre autres que ce serait une mesure difficile d'application.

Dans l'Est du Québec... (Suite de la première page)

sud que sur la Côte-Nord, c'est différent!

Ainsi, dans les secteurs de Tadoussac et de Forestville, où il y a près de 2,700 écoliers, on n'a eu aucune demande semblable à Sept-Îles. "On est pour l'intégration", a même lancé le directeur général Villeneuve, de Tadoussac.

Il y a plus de 5,000 élèves francophones dans les écoles élémentaires de Baie-Comeau-Hauterive, contre 90 élèves catholiques anglophones de langue maternelle anglaise. Au niveau secondaire, on enregistre une diminution des effectifs anglophones, autant chez les catholiques que chez les protestants.

M. René Désilets, de la régionale Côte-Nord, a affirmé que quelques parents avaient signifié leur intention d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise; mais, les écoliers concernés ont échoué leurs tests d'aptitude linguistique, et on n'en parle plus.

À Ville de Gagnon, on ne signale pas de transfert d'élèves francophones vers les écoles anglaises. À Schefferville, on affirme respecter la loi 22, et on n'accepterait pas de semblables demandes de parents si jamais elles étaient formulées. Notons ici que les Indiens montagnais et naskapis de cette ville nordique s'orientent vers le secteur anglophone.

En attendant le 1er avril 1977, M. Garneau parle d'un élargissement possible du champ de l'impôt foncier municipal. Le gouvernement a déjà commencé à effectuer un transfert de l'impôt foncier du scolaire au municipal. Mais le ministre n'a pas dit s'il était dans l'intention du gouvernement de poursuivre longtemps ce transfert.

Pour sa part, l'atelier sur la fiscalité a adopté, hier après-midi, une résolution visant au retrait total des commissions scolaires de ce champ, vers les années 1980-1981.

M. Garneau a écarté une demande de l'UMQ visant à l'établissement d'un impôt municipal sur le revenu, disant entre autres que ce serait une mesure difficile d'application.

Par contre, à Havre-Saint-Pierre, les Montagnais vont aux écoles françaises. Il n'y a aucune classe anglaise dans cette ville de la Moyenne-Côte-Nord.

À Rimouski, où il y a 6,094 écoliers au niveau élémentaire et 8,730 au niveau secondaire, on n'a pas eu de demande de transfert du côté anglais comme ce fut le cas à Sept-Îles. On cite plutôt en exemple les cas de trois nouvelles familles anglophones qui viennent de s'installer à Rimouski et qui désirent que leurs enfants soient instruits en français.

À la régionale des Monts, dans les régions de Matane et de Sainte-Anne-des-Monts, il n'y a eu aucune demande pour inscrire des francophones dans les écoles anglaises. On a paru étonné par une semblable hypothèse, hier, à cette commission scolaire.

C'est la même situation à la commission scolaire Grande-Hermine, à Gaspé, où la clientèle anglaise tend à diminuer lentement en faveur de la clientèle française. Les 350 écoliers anglophones de ce secteur possèdent l'anglais comme langue maternelle, assure la commission scolaire.

The Regional School Board of Gaspesia, qui accueille environ 3,000 élèves anglophones de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, ne recrute pas du côté francophone. La régionale de la Péninsule n'a reçu aucune demande de transfert de la part des parents de ses 5,000 élèves pour aller dans le camp anglais.

Contrairement aux habitudes alors qu'on notait quelques passages de francophones dans les écoles anglaises, la commission scolaire des Anses, à Chandler, n'a eu aucune demande de la sorte en septembre 75. Dans cette région, on dénombre 1,784 écoliers francophones; la clientèle anglaise diminue lentement, passant cette année de 123 à 119.

Il faudra donc se résoudre à chercher ailleurs que dans une sorte de grand mouvement régional ce glissement encore inexplicable qui s'est effectué ces dernières semaines, à Sept-Îles, et qui fait que 305 élèves francophones se retrouvent aujourd'hui dans les écoles anglaises.

Un écolier tué dans... (Suite de la première page)

domestique sur le bureau du directeur avant de s'enfuir.

Le bandit s'est retrouvé nez à nez avec deux policiers à sa sortie de l'établissement bancaire et il a immédiatement ouvert le feu, échappant son butin dans sa précipitation.

Le malfaiteur s'est enfuyé dans la minute suivante dans la cour de l'école Saint-Pierre Apôtre où il monta à bord d'un minibus scolaire contenant treize enfants.

Il intima alors l'ordre au conducteur, Claude Chaput, de démarrer et de fuir la voiture de police lancée à ses trousses.

"Il a piqué une arme dans les côtes du conducteur et lui a dit de conduire", a expliqué un porte-parole de la police. "Le bandit a tiré plusieurs coups en direction des policiers qui lui donnaient la chasse mais ceux-ci n'ont pas riposté de peur d'atteindre les enfants", a précisé le même porte-parole.

À travers les hurlements de peur des enfants, le conducteur Chaput lança son véhicule dans la circulation, sautant sur les trottoirs et grillant de nombreux feux rouges à une vitesse de 85 milles à l'heure.

Trente-cinq autos-

patrouille se lancèrent dans la chasse qui se déroula sur une distance de quelque douze milles couverts en 25 minutes.

Le Sergent Gérard Perreault, qui suivait à la radio le cheminement du minibus, attendit le véhicule du fuyard dans un sens unique et lui barra le passage en le heurtant volontairement.

C'est alors que la fusillade éclata entre les dizaines de policiers qui se trouvaient maintenant sur les lieux et le bandit.

À la fin, Denis Martel était abattu d'une balle dans la tête tandis que Rouis expirait à son arrivée à l'hôpital Maisonneuve.

Il s'agissait de la deuxième chasse à l'homme qui se terminait par des morts et des blessés, depuis le début de la journée, dans la Métropole. La police avait abattu trois bandits à la suite d'un autre vol à main armée, dans une autre succursale de la Banque Canadienne Nationale. Le vol avait été de \$4,613 qui furent recouverts.

Le suspect, qui a succombé à ses blessures dans la fusillade est Steve Lenden, 19 ans. Les blessés sont Adrien Tremblay, âgé de 25 ans, et un jeune de 16 ans, qui conduisait l'automobile volée dans laquelle les bandits ont pris la fuite après le vol.

POURQUOI PLUS DE GENS CHOISISSENT

HITACHI et A. Cloutier?

Les télécouleurs qui exigent peu d'entretien pour ceux qui désirent ce qu'il y a de mieux.

A. CLOUTIER VOUS ASSURE UN BON SERVICE APRES VENTE



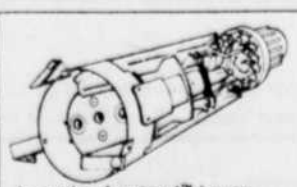
CR-205 TELECOULEUR PORTATIF Ecran de 14", transistorisé 100%

le vrai spécialiste de la couleur

A. Cloutier

LOCATION - VENTE - SERVICE - SPECIALITE: TELECOULEURS RADIOS

840, Myrand, Ste-Foy - Tél.: 527-8123



Le système Luminar 17 à canon unique comporte des lentilles électroniques qui produisent un faisceau-couleur plus large que ceux des systèmes conventionnels, pour une image vraiment nette et brillante.

HITACHI Luminar 17 Collaboration Hitachi-Intégration

CONFIDENTIEL*

Aux Amis de Place Québec

Afin de vous faire profiter des avantages de notre immense stationnement intérieur, voici comment l'utiliser GRATUITEMENT ou A PRIX REDUIT:

GRATUITEMENT** (Centre commercial)

1. En magasinant sur la Galerie des Boutiques, jeudi et vendredi soir, de 18h à 21h, et le samedi de 10h à 17h, vous effectuez un achat de \$5 ou plus et vous faites valider votre billet de stationnement.

GRATUITEMENT (Hôtel)

2. Lorsque vous mangez après 18h, chaque jour de la semaine, dans un des restaurants de l'hôtel Québec Hilton: Toit de Québec, Le Villeray, Le Caucis, Le Café de la Place, vous stationnez votre voiture vous-mêmes et demandez, à la sortie d'un des restaurants, au maître d'hôtel de valider votre billet de stationnement.

A PRIX REDUIT (Cinéma)

3. Si vous allez au cinéma, de 18h à la fermeture, chaque jour de la semaine et le dimanche en matinée, il ne vous en coûtera que 50 cents (n'oubliez pas de faire valider votre billet de stationnement par la caissière du cinéma).

A PRIX REDUIT

En tout temps, si vous réclamez vos timbres auprès des marchands participants.

* Même si le tout est confidentiel, dites-le à vos amis, car nous aimerions les recevoir.
** En vigueur jusqu'au 31 décembre '75.



PLACE QUÉBEC

PLACE QUÉBEC INC. Une filiale de Trizec

Animation pédagogique très efficace à la polyvalente de Lévis

par Gilles EPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Se put-il que des jeunes s'intéressent à la semaine internationale de la musique? Oui. À la polyvalente de Lévis, par exemple, la nouvelle formule d'animation pédagogique, élaborée à l'intérieur d'unités de formation bien déterminées, a relevé plus d'un défi, en privilégiant certains cours dont celui de la musique.

"Voilà l'une des polyvalentes qui dirige le plus d'élèves à l'École de musique et au Conservatoire" déclare Hélène Côté, directrice de l'enseignement de la musique dans cette école et chef de groupe régional à la commission scolaire Louis-Frédéric.

C'est un exemple qui témoigne de la participation des élèves à la polyvalente de Lévis, où l'on vient d'annoncer la mise sur pied d'une fanfare en étendant l'enseignement aux instruments d'harmonie.

Au total, on y trouve cette année près de 300 élèves en musique, soit le double de ce qu'il y avait l'an passé. Il faut dire qu'une publicité particulière avait aidé, au printemps dernier, alors que fut présenté au public un grand gala musical auquel

avait participé un nombre choisi d'élèves.

Grâce à une équipe d'animation socio-culturelle très dynamique, l'école polyvalente de Lévis regorge d'activités en cette semaine mondiale de la musique. Chaque jour, il y a un mini-concert, le midi, à l'auditorium, où s'alimente aussi le groupe de la radio scolaire.

Deux concerts du soir ont été préparés pour le public. Le premier, du genre classique, a été réussi, mardi soir, par les musiciennes d'origine japonaise, Michiko Negashimo et Moriko Soto. Samedi soir prochain, un jeune de Lévis ira chanter ses propres compositions et il sera accompagné de trois instrumentistes qui sont également étudiants à la polyvalente. Le chanteur Raymond Breau ira compléter ce concert.

Socio-culturel

Les 2.600 élèves de la polyvalente de Lévis ont vraiment un beau choix d'occupations socio-culturelles. Ils bénéficient non seulement d'activités parascolaires, mais aussi d'un intéressant programme intégré à l'horaire des cours: radio scolaire, journal, folklore, photographie, discothèque, chansonnier, théâtre,

ballet-jazz, philatélie, expression corporelle, club scientifique, etc.

Relations humaines

Il y a là une gamme variée d'occupations qui permettent à l'élève de se mieux former, de s'exprimer et de participer vraiment à la vie scolaire. Tout cela s'inscrit dans le contexte des relations humaines habilement développé par la direction d'école à la suite d'une réforme des structures amorcée l'année dernière et qui se poursuit actuellement avec un accent du côté de l'animation pédagogique et des services personnels.

Cette facilité de communication et de participation à tous les paliers a été rendue possible justement par cette nouvelle structure des petites unités de formation, explique le principal, M. Raymond Leclerc. Celui-ci est maintenant entouré de cinq adjoints qui oeuvrent à des niveaux différents comme au secondaire IV, etc.; ce qui présente des groupes beaucoup plus restreints et homogènes que dans l'ancienne structure où chaque adjoint au principal avait pratiquement affaire à la grandeur de l'école.



Démolition

Après le feu, le bélier mécanique doit passer dans les décombres d'immeubles ravagés de la rue Saint-Olivier dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Ces maisons étaient déjà vouées à la démolition avant l'incendie, la municipalité les ayant jugées trop avariées pour émettre un permis de rénovation.

Le Soleil, André Belle-Isle

La canonisation d'Elisabeth Seton sera célébrée à Québec

La paroisse St Patrick sera en liesse, dimanche, à l'occasion de la canonisation d'Elisabeth Ann Beley Seton.

C'est ainsi que dimanche après-midi, à 14h30, aura lieu une grande procession à l'intérieur de l'église des Irlandais de Québec, particulièrement, suivie de la célébration eucharistique présidée par le père Clark McAuley, c.s.s.r.

La raison de ces réjouissances à Québec même tient au fait que la nouvelle sainte

est la fondatrice des Soeurs de la Charité d'Halifax, qui travaillent depuis plusieurs années dans différentes oeuvres ou écoles, comme l'école Léonard et le Saint Patrick's High School, dont tous les anciens et les amis de la communauté sont invités à se joindre à la fête.



veux-tu savoir? donne ton nom.

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
en collaboration avec
LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION
LES CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Les cours sont offerts gratuitement dans le cadre du programme de formation professionnelle des adultes. Les candidats dont la demande est acceptée sont admissibles à des allocations de formation. Toute personne intéressée doit se présenter au Centre de main-d'oeuvre du Canada de sa localité pour faire sa demande d'inscription.

cours de formation professionnelle gratuits offerts aux adultes

PLEIN TEMPS

Titre	Type*	Début	Durée (jours)	Centre de formation
NIVEAU SECONDAIRE				
Calanfugeur	A	20 oct.	65	Parthenais, Montréal
Cuisinier d'établissement	B	14 oct.	149	Parthenais, Montréal Inst. de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Montréal
Ferblantier (traçage et lecture de plans)	B	20 oct.	85	Parthenais, Montréal
Fleuriste	B	20 oct.	130	Parthenais, Montréal
Maître d'hôtel et hôtesse	B	20 oct.	75	Inst. de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Montréal
Monteur d'armoires de contrôle	A	20 oct.	85	Parthenais, Montréal
Opérateur de machine à fourrure	A	20 oct.	95	Parthenais, Montréal
Peinture	A	20 oct.	125	Parthenais, Montréal
Peinture au pistolet (construction)	B	20 oct.	85	Parthenais, Montréal
Tâlier de construction	A	20 oct.	155	Parthenais, Montréal
NIVEAU COLLEGIAT				
Techniques administratives (marketing)		24 nov.	225	Cégep de St-Laurent

* Type A: cours de débutant
* Type B: cours de perfectionnement



Pour renseignements supplémentaires:
LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, 5350, rue Lafond.

725-5221



habillez-vous de cuir, cet automne et choisissez une peau d'excellente qualité comme pour ce manteau court, ceinturé, à double boutonnage. Il accompagnera vos jupes et pantalons. Chaud doubleure amovible en peluche. Moka, cognac ou bleu gris. 7 à 15. \$135.

un autre manteau de cuir souple, à simple boutonnage et poches fendues. Il descend sous le genou, jusqu'à la botte. Lui aussi est équipé d'une doublure amovible en peluche. Moka, cognac ou bleu gris 10 à 18. \$225.

NEW STAR LEATHER

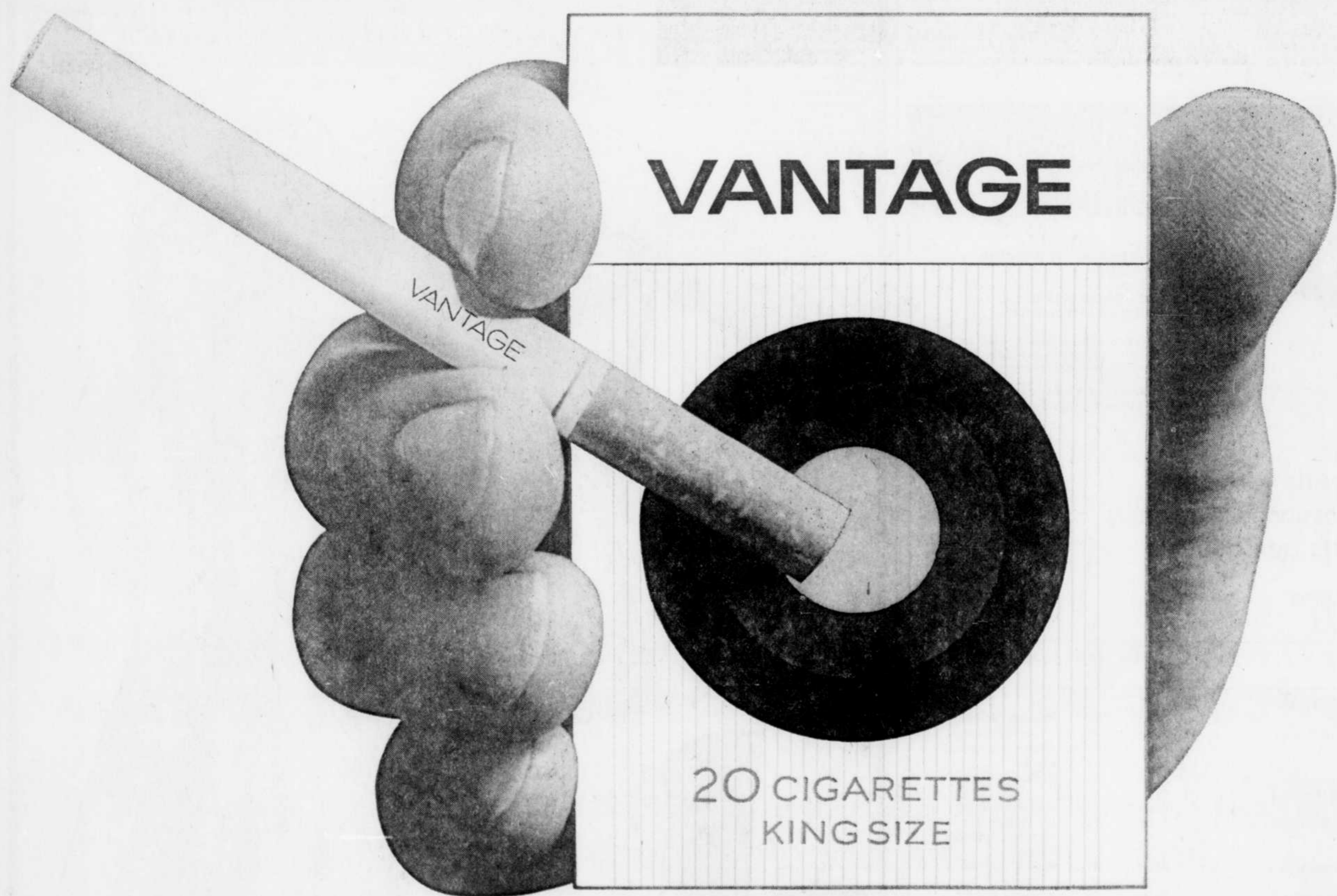
avec vos tenues de cuir, pourquoi pas une cuissarde elle aussi en cuir? Elle monte haut sur la cuisse ou se replie à la hauteur du genou pour former un revers. Talon plein garni de suède. Ce modèle est disponible à notre boutique de chaussures.

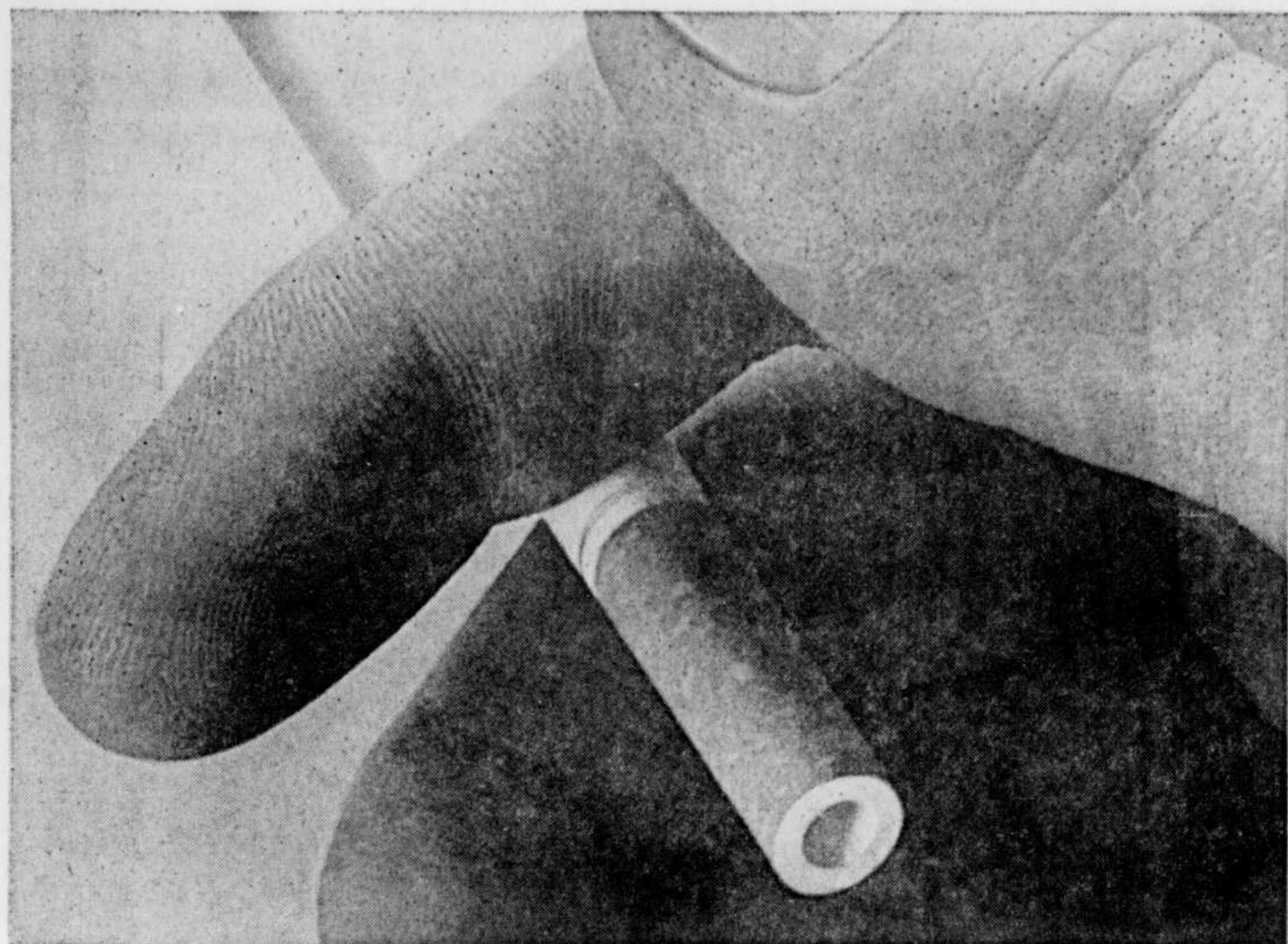
Mademoiselle

ces vêtements et accessoires sont disponibles au mail saint-roch, à place lourier, à place fleur de lys et aux galeries chagron. dites simplement: "portez à mon compte".

Fumer.

Qu'est-ce que
vous pouvez y faire?





Le nouveau filtre Vantage. Le plus de saveur possible avec moins de 'goudron' et de nicotine.

Si vous ne fumez pas, nous ne désirons pas vous pousser à commencer.

Mais si vous fumez déjà, vous appréciez peut-être tant cela que vous n'avez pas du tout envie d'arrêter.

Alors, qu'est-ce que vous pouvez faire? Vous pouvez continuer à fumer la marque que vous fumez actuellement et en tirer tout le plaisir possible. Ou, si vous

vous posez des questions sur le 'goudron' et la nicotine, vous pouvez songer à fumer une cigarette comme la Vantage.

Car la Vantage possède un filtre spécial qui permet à sa riche saveur de tabacs de Virginie de passer, tout en diminuant considérablement sa teneur de 'goudron' et de nicotine.

De plus, la Vantage n'est pas une de ces cigarettes sur lesquelles vous êtes obligé de "pomper", tellement que vous en perdez tout le plaisir de fumer.

La Vantage n'est pas la plus faible de toutes les cigarettes à faible teneur de 'goudron' et de nicotine, mais c'est probablement la seule que vous aimerez fumer.

La Vantage est cette nouvelle cigarette capable de vous donner beaucoup de goût, avec bien peu de 'goudron' et de nicotine.

Essayez-en donc un paquet.

La fusion inquiète les citoyens de Courville

par Louis TANGUAY

La composition proposée du conseil provisoire de la future ville regroupée de Beauport répète l'erreur commise à la Communauté urbaine de Québec, dans le domaine de la représentativité.

Cette critique n'est que l'une des 18 remarques contenues dans un mémoire destiné à la Commission municipa-

pale du Québec par la Ligue des citoyens de Courville.

Ce document souligne que l'organisme n'est pas "catégoriquement opposé à toute idée de regroupement", mais déplore diverses lacunes du projet de fusion tel qu'il est connu aujourd'hui.

Sur plusieurs points, le mémoire critique sévèrement les membres du conseil municipal de Courville pour

leur attitude face à cette question.

La position de la ligue attaque par ailleurs le contenu du texte définissant ce que sera la nouvelle ville. C'est notamment le cas de la répartition des sièges au conseil provisoire.

La formule retenue donne quatre représentants à Beauport, trois à Giffard, et deux à Villeneuve, Courville, Mont-

morency et Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

Les dirigeants de la ligue voient un danger latent que les villes les plus importantes ne "tirent la couverture vers elles, au détriment des autres municipalités moins peuplées".

Cette formule créerait le même problème qu'à la CUQ où "Québec, Sainte-Foy et Charlesbourg exercent un contrôle absolu".

La ligue préconise par contre que le conseil provisoire groupe deux représentants de chacune des municipalités constituantes, sans tenir compte des critères de population et de l'évaluation uniformisée.

L'organisme reproche aussi aux auteurs de la requête en fusion déjà signée par quatre municipalités dont Courville, de ne pas avoir prévu la désignation d'un délégué de la nouvelle ville pour siéger à la Communauté urbaine, comme cela s'est fait dans la requête pour le regroupement du grand Charlesbourg.

Urgence

Les dirigeants de la ligue disent aussi s'inquiéter de la rapidité avec laquelle les promoteurs de la fusion veulent l'appliquer en fixant un délai au 1er janvier 1976.

Un échéancier aussi serré laisse peu ou pas de temps

pour entendre les arguments tant des partisans que des adversaires du projet.

Les premières pages du mémoire insistent d'ailleurs sur le manque d'information disponible sur la question. On y met notamment en doute la valeur de la séance d'information tenue à Courville, le 22 juillet, en pleine période de vacances et sans que la ville n'ait fait la publicité nécessaire pour y attirer les citoyens.

"Une seule séance d'information, où on sert aux auditeurs un menu composé d'une masse indigeste de chiffres sur le regroupement et où les jeux sont faits, est loin

d'être suffisante pour que les personnes impliquées puissent comprendre tous les aspects bons ou mauvais".

Mandat

La ligue rappelle en outre que le conseil municipal actuel n'était pas mandaté par la population pour faire disparaître la municipalité.

En effet, dit le mémoire, lors des dernières élections municipales aucun des conseillers actuels n'a osé aborder ce sujet dans sa campagne.

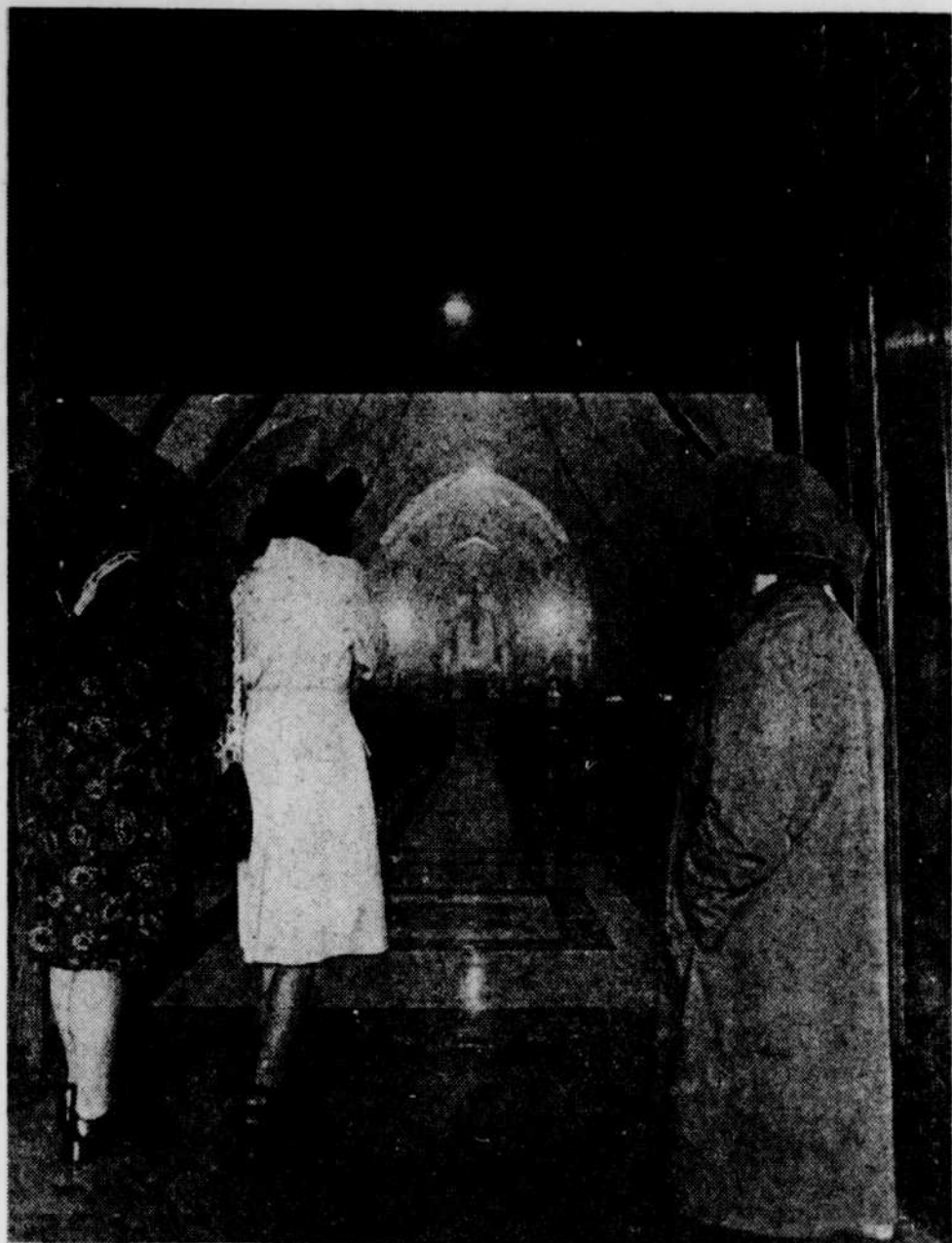
Il aurait donc été plus sage de permettre à la population de se prononcer par référendum, tel qu'il est prévu

dans la loi favorisant le regroupement des municipalités.

Les auteurs du document a'interrogent sur les motifs de ceux qui ont refusé de recourir à un tel moyen de consultation, en se demandant s'il n'y aurait pas là anguille sous roche.

Ils attribuent par ailleurs à un manque d'animation le fait que si peu de contribuables aient utilisé leur droit de vote, au référendum tenu à Orsainville.

Enfin, ils s'inscrivent en faux contre une approche voulant qu'un sondage d'opinion publique soit plus valide qu'un référendum.



Paroissiennes inquiètes

Le Soleil, Roland Marcoux

Trois femmes de la paroisse Saint-Joseph, dans le quartier Saint-Sauveur, regardent avec inquiétude la fumée dense qui a envahi leur église au 645 de la rue Châteauguay. Un incendie nécessitant deux alertes a causé des dommages de l'ordre de \$30,000 environ vers 6h56 ce matin dans une salle d'entreposage d'équipement de sport et de bricolage au sous-sol de la maison du culte. Une trentaine de pompiers ont mis deux heures pour joindre les flammes à travers une fumée très dense et les éteindre complètement. Une dizaine d'entre eux ont été incommodés par la fumée. Il semble que l'incendie soit de cause accidentelle, selon le lieutenant Roland Gagné du poste no 8. Un autre incendie de deux alertes a éclaté dans le sous-sol d'un édifice sis au 259 de la rue Notre-Dame-des-Anges vers 4h12. Les pompiers du poste no 3, alertés par un des locataires de l'édifice de trois étages qui appartient au conseiller municipal Gérard Moisan, ont mis une heure pour éteindre le feu.

23 LOTS POUR ENTREPRENEURS

- Subdivision déjà officiellement approuvée et cadastrée
- 23 lots de 8,000 p.c. à 20,000 p.c. plus parc de 15,000 p.c.
- Services déjà installés sur partie de subdivision
- Plusieurs terrains boisés BASSIN DE LA CHAUDIERE
- \$100,000., conditions faciles

a/s I. Marcil - 681-4627
925 Ch. St-Louis
Québec

**je suis colorée.
je suis changeante.
je suis rodier.**

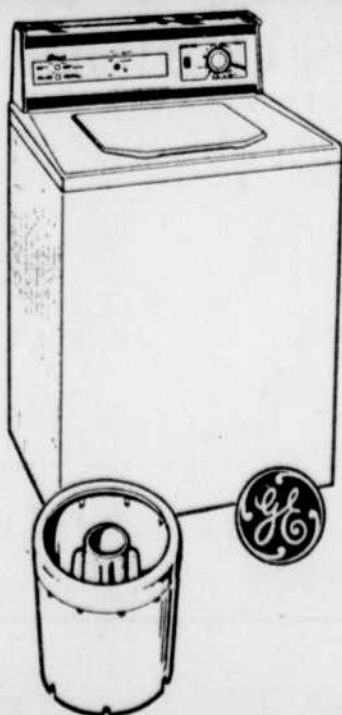
RODIER PARIS

PLACE QUÉBEC PLACE STE-FOY

ensembles, cardigans, pulls, chemisiers, robes, pantalons, jupes, vestes, blazers.

prestige

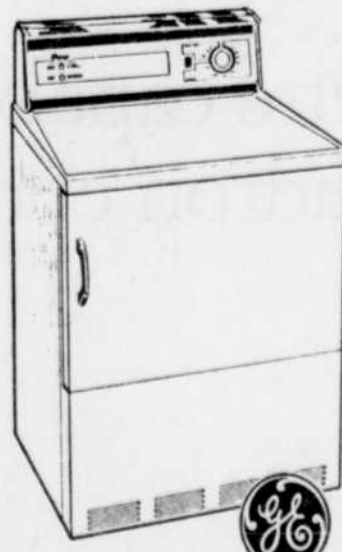
L'ELEGANCE PRIME AVEC **J.O. FISET**



LAVEUSE

- Mini-panier exclusif. Il permet de laver les articles les plus délicats.
- 2 vitesses de lavage/w vitesses de rotation. La vitesse de lavage et de rotation est appropriée à chaque genre de tissus.
- 3 combinaisons de température différentes pour lavage et rinçage pour tous les genres de tissus.

\$379⁰⁰
couleur or



SECHEUSE

- Cycle minuté - 4 cycles. Permet un essorage normal jusqu'à 60 min.
- Le tambour et la surface sont en porcelaine émaillée - protège et prolonge la durée du linge.
- Collecteur de charpie. Une fine grille filtre efficacement la charpie. Facile à voir et à nettoyer.
- Circulation de l'air - automatique assure l'air chaud efficacement, assèche le linge rapidement. Humidité et température contrôlée gardent les couleurs brillantes.

\$209⁰⁰
couleur or



REFRIGERATEUR

- 17 pi. cu.
- SANS GIVRE
- Capacité: Congélateur 165 livres
- Légumiers jumeaux
- Conditionneur de beurre
- Ouvertures amovibles

\$499⁰⁰

Laissez-vous
meubler par
l'équipe.

J.O. FISET

Votre magasin Prestige à Québec

55 SUD, DORCHESTER, TEL.: 525-6101

Expérience nettement positive du projet "4 et 1" à Charlesbourg

par Jean MARTEL

Le projet "4 et 1", qui a été mis à l'essai à la polyvalente de Charlesbourg et qui consiste en quatre jours d'enseignement et une journée ouverte, mérite d'être poursuivi et a été perçu d'une façon très positive par les élèves, les enseignants et les parents.

Telle est la conclusion que tirent MM. Marc-André Nadeau et Richard Girard, tous deux professeurs à la faculté des Sciences de l'éducation de l'université Laval, dans un rapport sur l'évaluation de ce projet unique en son genre.

"En effet, disent-ils, le taux de participation des élèves à la journée ouverte, le degré de satisfaction manifestée et l'impact de cette journée sur les quatre autres jours de classe sont des indices évidents de la valeur de l'expérience tentée à la polyvalente."

Dans le projet, la journée ouverte permettait aux jeunes de l'école d'expérimenter de nouvelles formes d'apprentissage.

Ces formes d'apprentissage étaient de quatre types: 1) des ateliers qui procuraient des crédits: club d'anglais, cinéma amateur, théâtre, tissage, menuiserie, etc.; 2) des activités: films, sports, bibliothèque, excursions, etc.; 3) la récupération scolaire en chimie, physique, mathématiques, dactylographie; 4) l'exploration professionnelle dans divers secteurs de travail: alimentation, commerce, mécanique, soins esthétiques, etc.

Participation

De quelle façon les élèves ont-ils participé au projet "4 et 1" de la polyvalente? Dans leur rapport, MM. Nadeau et Girard écrivent que la participation des élèves peut être considérée comme très bonne, comme en font foi l'opinion de ces mêmes jeunes et celle de leurs parents et de leurs enseignants. "La majorité des élèves semblent également avoir participé au "4 et 1" d'une façon très assidue.

"Le taux de participation élevé et la fréquence de participation continue peuvent s'expliquer par le fait

que les ateliers et les activités offerts dans le projet répondaient aux intérêts, motivations et besoins des élèves.

Il semble également, bien que ce ne soit pas généralisé, que le projet ait eu une influence auprès de certains élèves quant à leur mode de fonctionnement dans les quatre autres journées, ce qui se traduirait par une plus grande assiduité au cours, une meilleure discipline, une plus grande acceptation, un plus grand respect des règlements de l'école et une plus grande motivation à l'étude."

Une des caractéristiques du projet était que la présence à la journée ouverte était facultative. La majorité des élèves se déclarent en faveur de la liberté de participation au projet et ils le sont davantage quant à la liberté de choix des ateliers et des activités.

D'ailleurs, dans leur rapport, MM. Nadeau et Girard disent que l'exercice de la liberté semble avoir été un des objectifs de l'expérience qui a été atteint.

"En effet, tous sont unanimes à dire que l'expérience de la liberté fut très positive. Les parents, qui au point de départ manifestaient le plus de réticence face à cette dimension, s'accordent pour dire que la journée ouverte fut une excellente occasion pour les élèves d'exercer leur liberté. Le taux de participation aux ateliers et aux activités et l'assiduité manifestée par les élèves laissent subsister très peu de doutes quant à la bonne utilisation de cette liberté par les élèves."

Meilleures relations

De leur côté, les enseignants, à qui on a demandé comment ils évaluaient le projet, ont déclaré que la journée ouverte leur avait permis d'établir de meilleures relations avec les élèves au cours des quatre autres journées de classe.

Quant aux parents, ils ont manifesté une attitude assez positive par rapport à l'expérience qu'a vécue la polyvalente de Charlesbourg.

Reconnaissance

Un des problèmes épineux

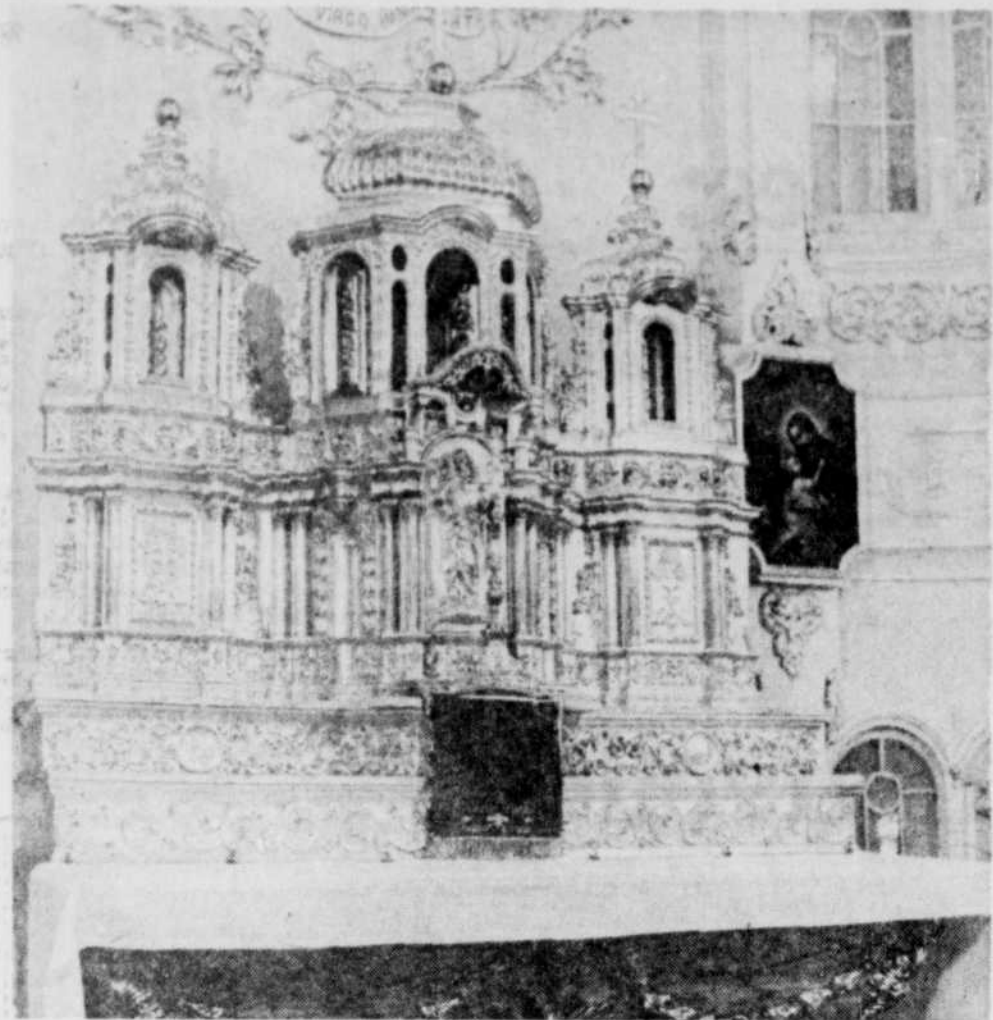
auxquels fait face la polyvalente est celui de la connaissance officielle de tout le projet. Cela permettrait d'accorder aux élèves des crédits pour les activités auxquelles ils s'adonnent pendant la journée ouverte, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La commission régionale Jean-Talon, où se trouve la polyvalente de Charlesbourg, entend bien obtenir à ce sujet une réponse écrite du ministère de l'Éducation.

Piéton tué

Un piéton a été tué par une auto, hier soir, à Saint-Frédéric de Beauce. M. Lorenzo Vachon, âgé de 45 ans, traversait la route 112 en face de son domicile et sa mort a été instantanée.

La tragédie s'est produite vers 19h30 et le poste de la Sûreté du Québec à Saint-Joseph de Beauce enquête pour le coroner, Me Herman Mathieu.



Une des oeuvres les plus intéressantes de l'architecture religieuse québécoise du 19e siècle.

Le Dr J. Boulay

La chapelle des Soeurs du Bon Pasteur devrait être préservée

"Il est impensable que la chapelle des Soeurs du Bon Pasteur, dans la rue de la Chevrotière, soit démolie pour faire place à des édifices administratifs dont la seule qualité est la taille."

Cette prise de position a été rendue publique, hier, par le Dr Jacques Boulay, porte-parole du Parti québécois pour la région de Québec.

Dans un communiqué, il déclare que cette chapelle doit être conservée intégralement, même s'il faut pour cela modifier les plans d'expansion de la colline parlementaire.

"Cette chapelle constitue l'une des oeuvres les plus intéressantes de l'architecture religieuse québécoise du 19e siècle", dit-il.

M. Boulay ajoute que le patrimoine artistique des Québécois a été suffisamment entamé et qu'on ne

peut plus tolérer de nouvelles déprédations au nom d'une efficacité administrative qui se fait toujours attendre.

Le PQ de la région de Québec appuie par sa prise de position les démarches entreprises par les Soeurs du Bon Pasteur pour que le ministère des Affaires culturelles déclare la chapelle monument historique, pour

l'empêcher de tomber sous le pic des démolisseurs.

Le Dr Boulay affirme que la demande formulée en ce sens, il y a plusieurs mois, par la supérieure générale de la communauté, Soeur Madeleine Beaulieu, est restée lettre morte, malgré l'appui d'un bon nombre d'organismes, dont la Société historique de Québec.

Nos ventes sont doublées d'un excellent service!

entre autres... NOTRE SERVICE A DOMICILE

Marius FORTIN

5585, 1re Avenue, Charlesbourg

TUILES, TAPIS, CERAMIQUE, PRELARTS

Tél.: 623-2478
Rés.: 626-0560

Renseignez-vous enseignez-vous

L'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

... la réponse à votre désir de formation et de perfectionnement.

Près de 100 cours offerts

- Etudiez à votre propre rythme sous la supervision de professeurs compétents.
- Choisissez la date d'inscription qui vous convient le mieux.
- Choisissez le lieu, le moment, la durée et la progression de vos études.

Demandez le prospectus du Ministère: postez le coupon ci-dessous sans tarder.

Service des cours par correspondance, C.P. 1000, succursale C, Montréal, Québec, H2K 4L6

Veuillez, sans engagement de ma part, me faire parvenir le prospectus complet des cours que vous offrez.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
SERVICE GÉNÉRAL DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

Nom _____

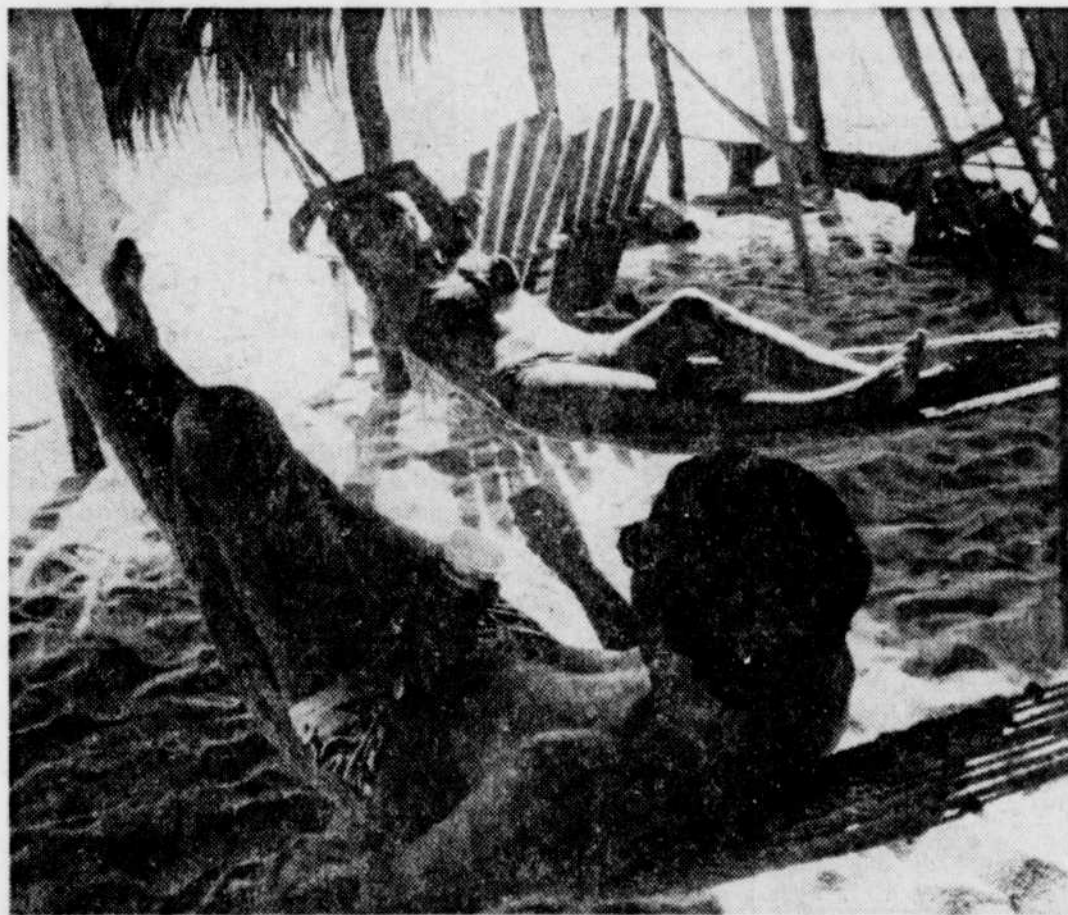
Adresse _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Depuis le Canada, CPAir peut vous emmener directement à plus d'endroits enchanteurs au Mexique que toute autre ligne aérienne.



Service Orange direct de Montréal au Mexique. Quatre fois par semaine.

Depuis le Canada, envolez-vous directement vers Acapulco, Guadalajara et Mexico à bord des magnifiques jets Orange de CP Air.

C'est donc dire que nous desservons plus de coins ensoleillés au Mexique que toute autre ligne aérienne.

Lorsque vous volez par CP Air vers le Mexique, vous pouvez vous déplacer à votre guise. Et vous n'êtes même pas forcé de partir ou de revenir à une date fixe.

Chez nous, vous n'aurez ni acompte à verser pour

vous assurer d'une place ni amende à payer si vous modifiez vos plans.

Nous vous ferons connaître la douceur d'un voyage où notre personnel vous entourera de prévenances. Car nous désirons que vous passiez des moments inoubliables en notre compagnie.

Envolez-vous avec nous vers le soleil du Mexique. Dès maintenant.

Appelez votre agent de voyages ou CP Air.

Nous vous promettons plus d'endroits, une plus grande tranquillité, des prix moins élevés.



A compter du 19 décembre, vous pourrez profiter de notre service 747 SuperOrange vers Acapulco. Et vers Mexico dès le 20 décembre.



Orange, la douceur de voyager. Vers le Mexique.

L'hôpital de St-Raymond sera agrandi

par Gérard ROCHETTE

SAINT-BASILE — Le député de Portneuf s'est formellement engagé à l'agrandissement de l'hôpital de Saint-Raymond pour en faire un centre pour malades chroniques.

Au cours d'une rencontre avec le comité régional préconisant un tel projet, M. Michel Pagé a fait part que la programmation quinquennale du ministère des Affaires sociales renfermera effectivement le projet d'agrandissement de l'hôpital de Saint-Raymond. Il a ajouté, que l'arrêté en conseil nécessaire pour passer à l'étape de réalisation sera émis en novembre prochain.

Le député de Portneuf a émis une telle déclaration après que certains membres du comité eurent fait voir leur insatisfaction devant la lenteur gouvernementale à agir dans cette affaire.

Ce dernier a précisé que le projet sera de 30 à 35 lits et sa réalisation aura lieu durant l'exercice financier 1976-1977. Toutefois, dès que l'arrêté en conseil passé, rien n'empêchera le ministère des Affaires sociales et les dirigeants de l'hôpital de Saint-Raymond d'entreprendre immédiatement les procédures pour l'engagement des professionnels et d'amorcer du même coup les discussions sur la teneur du projet lui-même.

Une telle préparation complétée, cela permettrait de passer aux appels d'offres et aux travaux eux-mêmes dès le début de l'exercice financier de 1976-77 en mars prochain.

On sait que le premier ministre Robert Bourassa s'était engagé, lors de son passage à Donnacona en mai dernier, à s'occuper pour faire inclure à la programmation du ministère des Affaires sociales le projet d'agrandissement de l'hôpital de Saint-Raymond.

Dans son intervention auprès des membres du comité régional pour malades à long terme, M. Pagé a précisé qu'à la suite d'une rencontre avec le premier ministre et M. Claude Forget, ministre des Affaires sociales, rien n'était changé dans l'engagement pris par M. Bourassa.

"Portneuf aura son centre pour malades à long terme. Les besoins sont là et je m'engage formellement à la réalisation du projet d'agrandissement de l'hôpital de Saint-Raymond pour en faire un tel centre a déclaré le député de Portneuf".

L'amiante: bon accueil à la nomination d'un médiateur

THETFORD-MINES (PC) — La décision du gouvernement de nommer un médiateur extraordinaire dans la grève de l'amiante, qui en est maintenant dans sa 29e semaine, a été accueillie avec satisfaction dans les milieux syndicaux.

"Comme il n'y avait pas possibilité de débloquenter nulle part, je pense bien qu'on peut se réjouir de cette nomination", a déclaré, hier, un porte-parole de la Confédération des Syndicats nationaux (CSN), M. Olivia Lemay.

Rappelons que c'est M. Roger Pilote qui s'est vu confier, mardi, par le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Gerald Harvey, le mandat de tenter de rapprocher les parties.

La nomination d'un conciliateur ne règle pas le problème mais elle augmente quand même les chances de hâter un règlement, a souligné M. Lemay.

Selon lui, le gouvernement aurait toutefois dû bouger plus tôt en raison des sérieuses difficultés économiques occasionnées par la grève dans la région de Thetford-Mines.

Un porte-parole des Métallurgistes unis d'Amérique, M. Roger Genest, s'est également réjoui de la nomination de M. Pilote comme médiateur extraordinaire, soulignant qu'il s'agit d'un homme d'une grande expérience.

La grève des travailleurs de l'amiante a été déclenchée le 18 mars dernier.

Bonnes nouvelles: Les concessionnaires Ford viennent de recevoir les Ford 1976!

D'autres bonnes nouvelles: Ford a considérablement amélioré la consommation d'essence de ses voitures 1976.



La Ford Pinto Runabout 1976 avec l'option Squire en simili-bois



La Ford LTD Brougham 2 portes 1976



La Ford Granada Ghia 4 portes 1976

Bonnes nouvelles: Les Ford 1976 sont arrivées! Allez les voir chez le concessionnaire Ford: vous serez mieux en mesure de les apprécier.

Vous remarquerez immédiatement la grande variété de nouvelles couleurs extérieures. De plus, le revêtement Tu-Tone est offert en option avec plusieurs modèles Ford 1976.

Si vous aimez avoir de la classe, l'option Stallion, offerte avec les Pinto, les Maverick et les Mustang II vous conviendra pour sûr. Ou, si vous voulez vous distinguer, vous aimerez l'option Cobra II offerte avec les Mustang II.

Vous pouvez maintenant retrouver, en option, l'aspect classique du simili-bois des wagonnettes Squire sur les Pinto Runabout. Ainsi, votre petite voiture économique et pratique aura la beauté classique de la wagonnette. Mais toutes ces bonnes nouvelles ne concernent que l'extérieur des nouvelles Ford. L'intérieur vous surprendra également. Vous apprécierez les nouvelles garnitures intérieures. De plus, si vous essayez la Granada 1976, vous remarquerez que sa conduite a été améliorée. De la même façon, si vous parcourez quelques milles en LTD 1976, vous serez séduit par son silence et son confort.

A l'intérieur comme à l'extérieur, les Ford 1976 vous réservent plusieurs bonnes surprises. Et il y a plus...

Note: Certains accessoires présentés sont offerts en option moyennant supplément.

D'autres bonnes nouvelles: L'Agence de Protection de l'Environnement des États-Unis (APE)* a fait subir des tests aux nouvelles voitures 1976. Les résultats de ces tests ont montré que parmi les 3 grands fabricants de voitures américains, Ford se place au premier rang, en ce qui a trait à l'économie d'essence.

En fait, les voitures 1976 de la Compagnie Ford font, en moyenne, 20,7 milles au gallon, ce qui constitue une amélioration de 27% par rapport à celles de 1975.

Ces statistiques proviennent des tests effectués par l'APE, sur l'autoroute et en ville. Les chiffres fournis ont été convertis en gallons impériaux.

Ces améliorations du taux de consommation d'essence ont été obtenues grâce aux perfectionnements techniques au niveau du moteur et de l'arbre d'entraînement.

Depuis la Pinto jusqu'à la Thunderbird, les moteurs de toutes les Ford ont été perfectionnés pour vous permettre une économie d'essence substantielle et pour vous offrir une meilleure maniabilité, des démarrages plus faciles et une accélération encore plus douce.

De plus, les moteurs offerts en option peuvent utiliser l'essence ordinaire, la moins chère de toutes.

Si vous désirez économiser de l'essence, nos voitures MPG avec moteur de 2,3 litres vous intéresseront grandement. La Pinto MPG et la Mustang II MPG ont toutes deux obtenu des résultats fort impressionnants lors des tests de

l'APE pour 1976. Renseignez-vous auprès du concessionnaire Ford.

Ceux qui considèrent que la consommation d'essence est l'aspect le plus important d'une voiture voudront connaître davantage la Pinto Pony MPG qui a un moteur de 2,3 litres et une transmission à 4 vitesses.

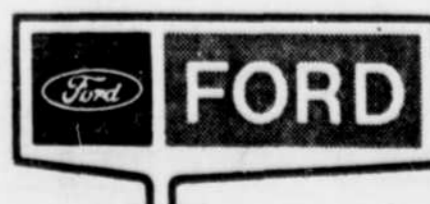
Cette voiture a été conçue pour peser moins et ne comporte que peu d'options, de façon à vous faire économiser de l'essence. Lors des tests de l'APE, la Pinto Pony MPG a parcouru 45,2 milles au gallon sur l'autoroute et 29,8 milles au gallon en ville. Et il est important de noter que la Pinto Pony MPG se vend à peu près au même prix que la nouvelle sous-compacte nord-américaine.

Si vous désirez en savoir davantage au sujet de la consommation d'essence des Ford 1976, consultez le concessionnaire Ford dès maintenant. Il a de bonnes nouvelles pour vous.

*Quand ils doivent citer des chiffres au sujet de la consommation d'essence de leurs véhicules, les fabricants d'automobiles utilisent les tests effectués par l'Agence de Protection de l'Environnement des États-Unis. Ces tests sont effectués à l'aide d'un dynamomètre qui reconstitue les conditions de conduite sur l'autoroute et dans les régions métropolitaines. Pour obtenir les résultats auxquels on est arrivé, on a utilisé des transmissions et des moteurs différents ainsi que de l'équipement optionnel; il est donc fort possible que les résultats ne soient pas les mêmes, sur la voiture que vous achèterez. D'ailleurs le millage que vous obtenez présentement dépend de vous: de la façon dont vous conduisez, de vos habitudes de conduite, des conditions de la route, des conditions atmosphériques et de l'entretien de votre voiture. Tous les résultats obtenus ont été convertis en gallons impériaux.

THUNDERBIRD • FORD • ELITE • TORINO • GRANADA • MUSTANG II • MAVERICK • PINTO

On fait toujours un bon achat...
chez le concessionnaire Ford.



**L'anglicisation
Surprise et
indignation
à Sept-Iles**

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Surprise, étonnement et indignation. Telles sont, à Sept-Iles, les premières réactions à la suite des révélations faites, hier, et selon lesquelles au moins 305 écoliers, majoritairement francophones, se sont inscrits dans les écoles anglaises de Sept-Iles, en septembre.

"Nous sommes fort surpris qu'autant de Canadiens français envoient leurs enfants à l'école anglaise, contribuant à angliciser le milieu et nuisant aux écoles françaises", a affirmé M. Louis-Angé Santerre, président de la commission scolaire de Sept-Iles.

M. Santerre a expliqué que les administrateurs scolaires avaient mis un certain temps avant de s'apercevoir que les anglophones recrutaient activement une nouvelle clientèle dans le large bassin francophone. Faut-il rappeler que l'élément anglophone ne constitue qu'environ quatre pour cent de la population de Sept-Iles...?

"Les francophones financent leur propre assimilation", a déclaré un porte-parole du Syndicat de l'enseignement du Nord et en commentant la nouvelle et en condamnant cette attitude.

D'après le SEN, cette érosion du secteur français diminuera la qualité de l'enseignement, de même qu'elle touchera le nombre de professeurs. On estime que l'emploi d'une quinzaine d'enseignants s'envole avec ces transfuges non maîtrisés.

Le SEN entend se pencher de toute urgence sur le problème et prendre une position dans les prochains jours.

Par ailleurs, au fur et à mesure que cette nouvelle était connue, hier soir, les discussions allaient bon train afin de savoir le plus possible qui envoyait ses enfants à l'école anglaise, et surtout pourquoi au juste. D'autres, ne craignant pas de s'affirmer, ont commencé à s'exprimer et à s'expliquer.

C'est le cas de cette mère de famille qui, d'un ton posé et bien calme, a affirmé au SOLEIL, hier soir, qu'elle avait inscrit sa fille à l'école secondaire anglaise "afin qu'elle soit bilingue, qu'elle ait un meilleur enseignement général, et parce qu'il y a moins de troubles dans les écoles anglaises que dans les écoles françaises."

Ces arguments reviendraient constamment et serviraient dans la campagne de recrutement lancée par des anglophones avec le concours "d'un certain club philanthropique qui réunit, dit-on, une classe sociale de francophones qui se croient l'élite", confie-t-on en maugréant dans les milieux de la direction de la commission scolaire.

D'autre part, la commission scolaire attend toujours un geste du ministère de l'Éducation concernant sa demande, faite par voie de résolution, de déléguer la Commission de surveillance auprès de la commission scolaire protestante afin que l'article de la loi 27 sur la confessionnalité soit respecté.

Pour ce qui est de la loi 22, on s'interroge sur le fait que The Protestant School Board of the Greater Seven Island ne se satisfait que d'une déclaration des parents pour accepter les enfants, passant outre aux règlements concernant les tests linguistiques.

**Nouveaux locaux
à Paris pour
l'immigration**

PARIS (AFP) — Le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jean Bienvenue, est arrivé, hier matin, à Paris.

Il vient inaugurer les nouveaux locaux du service d'immigration de la délégation générale du Québec à Paris qui, pour cause d'agrandissement, ont été transférés au 80 avenue de la Grande Armée (quartier proche de l'Étoile).

La cérémonie inaugurale a lieu aujourd'hui.

L'émigration française vers le Canada a été en moyenne de 3.600 personnes par an depuis 1970, a plus de 95 p.c. vers le Québec. Elle est en accroissement constant et devrait augmenter de 15 p.c. en 1975 par rapport à l'an passé.

Escomptes fantastiques
40^e vente ANNIVERSAIRE



Spectaculaires épargnes!
Prémont est en fête, donc venez célébrer avec nous ce 40^e anniversaire.

Commençant aujourd'hui!

Inspiration des meilleurs couturiers. Minutieusement créés selon nos spécifications. Épargnes extraordinaires, même si la tendance des prix est à la hausse.

Réductions très intéressantes		Sélections de choix	
	Prix anniversaire		Prix anniversaire
Manteau pattes ocelot garni vison	\$690	Manteau lapin teint lynx	\$190
Manteau vison chinois naturel garni chat	\$790	Manteau marmotte naturelle garni opossum	\$290
Manteau vison croisé noir et blanc avec cuir	\$890	Manteau rat musqué naturel uni	\$390
Manteau vison pastel naturel	\$1,290	Manteau opossum australien	\$390
Manteau chat ocelot garni	\$1,390	Manteau viscacha naturel	\$490
Manteau pattes de vison demi-buff	\$1,390	Manteau castor longs poils	\$590
Manteau chevrons vison noir et blanc	\$1,490	Manteau pattes de chat sauvage	\$690
Manteau vison stencil ocelot	\$1,490	Manteau opossum australien teint pastel	\$790
Manteau vison saphire et blanc	\$1,690	Manteau de chat sauvage allongé	\$890
Manteau vison demi-buff	\$1,890	Manteau de mouton gris champagne	\$1,090

Les FOURRURES



125 est
St-Joseph
524-3541

C'est le temps d'économiser des centaines de dollars!
Mise de côté et plans de crédit très accommodants

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi: 9.30 a.m. à 5.30 p.m.
Jeudi, vendredi: 9.30 a.m. à 9.00 p.m. Samedi: 9.30 a.m. à 5.00 p.m.

**Cet automne,
j'ai le goût de Maguire**

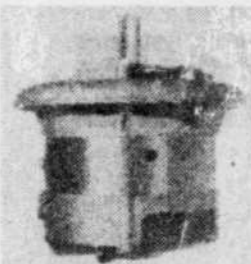
Maguire - KitchenAid

**ACHETEZ LE MEILLEUR LAVE-VAISSELLE
du plus grand spécialiste**

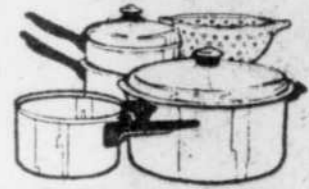
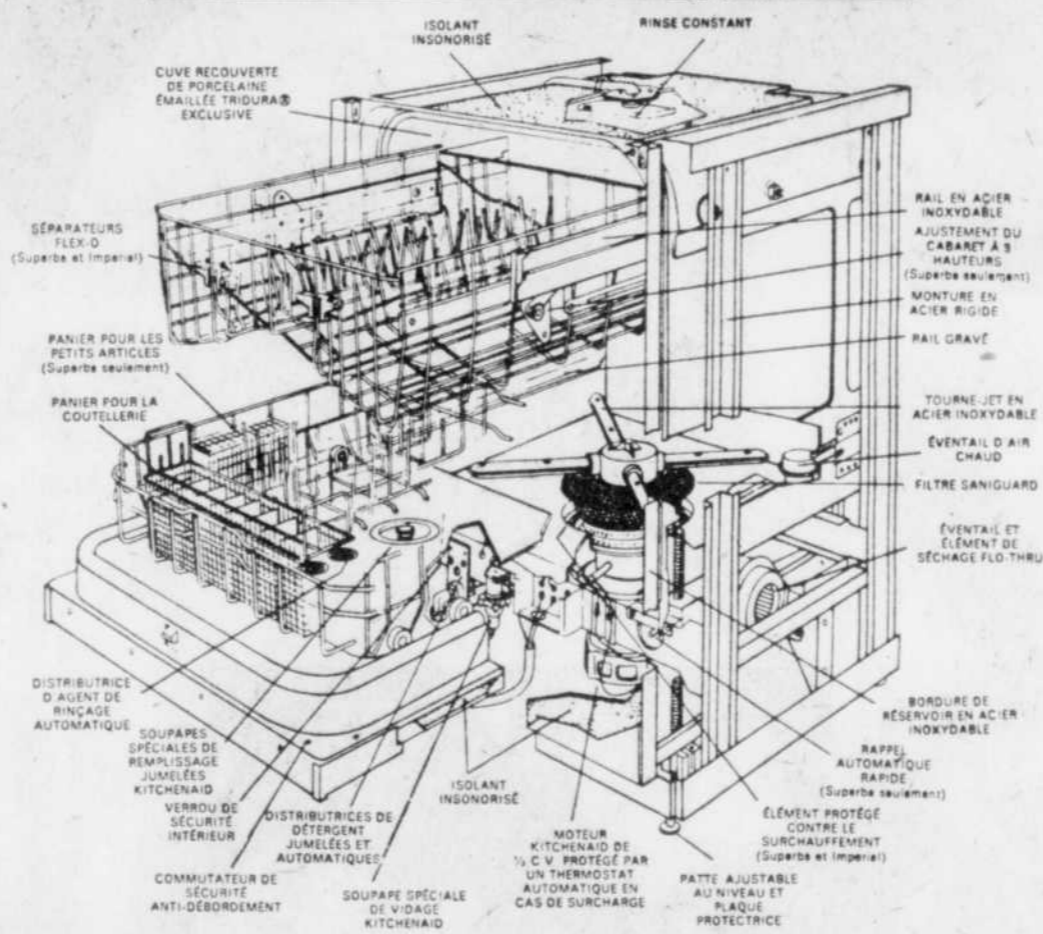
**KitchenAid
VOICI POURQUOI!**



TOURNE-JET EXCLUSIF QUI LAVE ET RINCE CONSTAMMENT.



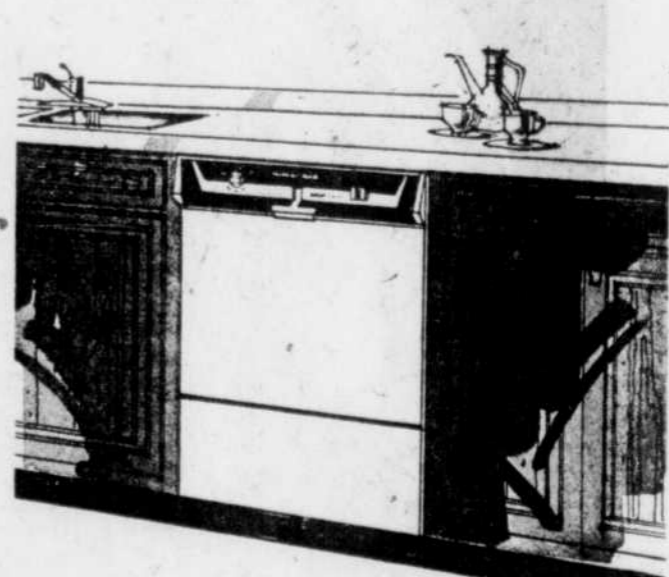
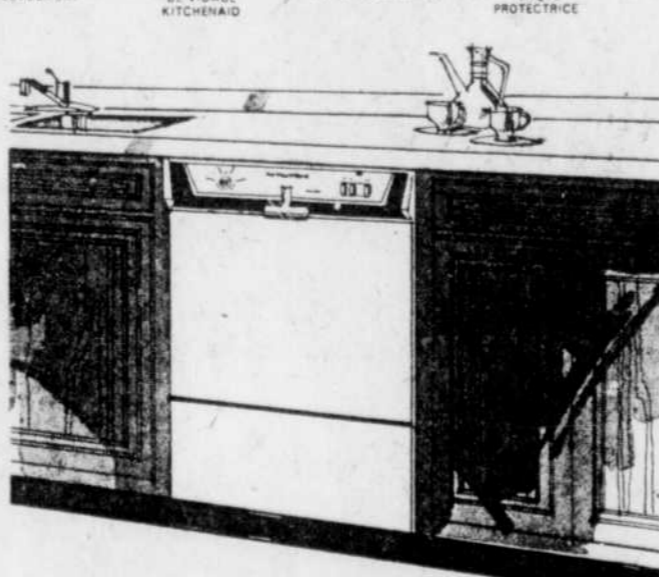
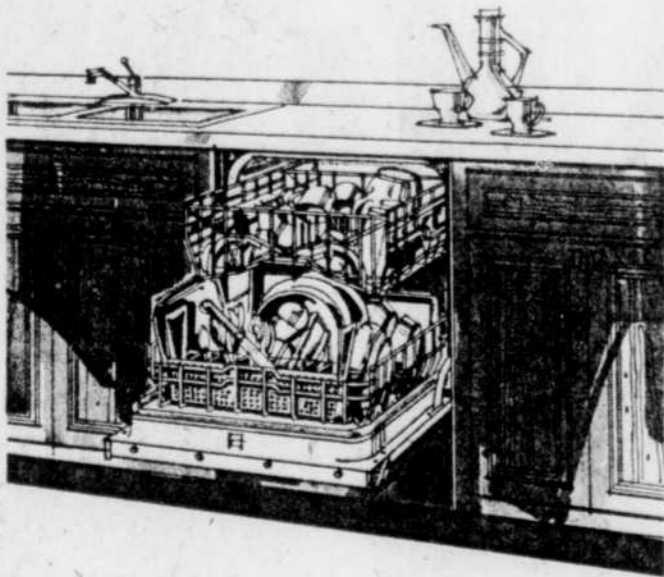
MOTEUR GARANTI 5 ANS.



Les casseroles nettoyées automatiquement. KitchenAid est muni du cycle de trempage.



SÈCHAGE EXCLUSIF FLO-THRU



LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT

9 Electroniciens
A VOTRE SERVICE

ITEM	TAUX MENSUEL	ITEM	TAUX MENSUEL
Lave-vaisselle portatif	25.00	Sècheuse	10.00
Lessiveuse	15.00	Four électronique	15.00

9 Electroniciens
A VOTRE SERVICE

Maguire
Vente - Service - Location



1330, AVENUE MAGUIRE
Sillery - Tél.: 681-4124



PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 529-4915



430, AVENUE ST-SACREMENT
(coin boul. Charest)
Tél.: 681-6231

FACILITÉS DE PAIEMENT AVEC HAMCO ET CHARGEX

Pollack

Mail St-Roch, Sainte-Foy, Galeries Chagnon, Lévis

VENTE 73^e ANNIVERSAIRE

Le 'tape-à-l'oeil' cette année...
c'est la peau de vache maroquinée

A & B, 2 modèles à doublure détachable

Sous des apparences coquettes et féminines, voilà deux futurs favoris de cet hiver, grâce à leur doublure de similifourrure détachable, à porter dès cet automne et toute la saison du froid durant. Tous deux enjolivés de martingale au dos, l'un à double boutonnage (tailles 12 à 20) et l'autre à simple croisure (tailles 10 à 18). Deux jolies teintes au choix pour votre bon plaisir: moka ou bourgogne foncé.

SPECIAL 119⁹⁹

C & D, munis d'une doublure piquée

Un peu gavroches, portant la ceinture, ils ont choisi de se réchauffer d'une doublure piquée permanente... Comment aimez-vous la peau de vache maroquinée jouant les trench (c)?... Amusant avec ses poches accrochées au corsage et son large col plein de personnalité... Le préférez-vous en vert ou brun chêne.

Tailles 12 à 20 ans.

Tout aussi dynamique, c'est le style surpiqué, cette fois planqué de deux poches majuscules et ponctué d'un large col cranté. Choix de brun ou cerisier.

Tailles 9 à 15 ans.

Val. rég. 200.00 **139⁹⁹**



529-9292

TELEPHONEZ

Commandes postales C.P. 1277 et téléphoniques acceptées.



BOUTIQUE DU CUIR (Rayon 512)
Mail St-Roch, deuxième
Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur.

M. KERTOUR MODERNE
000000

DITES SIMPLEMENT
"PORTEZ A MON
COMPTE"